Niveau(x) d'enseignement: 4 Numéro EDUQ : 8170150
Centre d'intérêt: 34

Commission des écoles catholiques de Montréal (Québec) Comité de travail sur l'abandon prématuré des études.

L'abandon scolaire au secondaire / par le Comité d'étude sur l'abandon scolaire, Division des services spéciaux, Commission des écoles catholiques de Montréal. -- [Montréal] : La Commission, 1975.
101 p. ; 28 cm + 3 f. brochées.

Titre de la couv. Bibliographie: p. 101.

Cote Dewey: 373.1'2913'09714/C734a Cote LC: LC/145/.C38

Descripteur(s): *Abandon scolaire *Caractéristiques de l'étudiant *Caractéristiques socio-économiques *Caractéristiques familiales *Caractéristiques scolaires *Secondaire (Niveau)

Créé en 1971, le Comité de travail sur l'abandon prématuré des études s'était alors vue confier pour mandat d'étudier l'ampleur et les causes de ce phénomène à la CECM, d'inventorier les différentes mesures mises en oeuvre dans les écoles pour remédier à ce malaise, de soumettre des recommandations concernant toute action à entreprendre en vue de corriger la situation. Ce rapport, réalisé après deux ans et demi de travail, fournit des données précises sur l'ampleur de la question de l'abandon prématuré des études au secondaire, sur les causes de cet abandon et sur les caractéristiques, tant scolaires que psycho-sociales, des élèves concernés. Il comprend deux grandes parties: la présentation des données et l'interprétation du phénomène de l'abandon.

Les données proviennent de trois sources principales. D'abord des statistiques annuelles compilées depuis 1971 par le Bureau de service social de la CECM qui cernent quelques caractéristiques des "drop-out": sexe, âge, secteur de formation, école fréquentée, secteur de formation, région administrative, niveaux, mois et motifs de départ. Les données d'un mémoire de maîtrise en criminologie de Pauline Martineau (1974) sur l'identité et le profil des décrocheurs ainsi que leurs principaux motifs d'abandon. Enfin une opération relance auprès des anciens élèves de l'année 1970-1971: il s'agissait d'une recherche comparative entre les "drop-out" et les finissants selon différentes variables sociales, familiales et scolaires.

Le taux d'abandon scolaire à la CECM était de 8.6% en 1973-1974. Après avoir presque doublé entre 1970 et 1973, il a atteint un niveau de stabilité remarquable en 1973-1974. Les données sont résumées aux pages 65-67 et les principales caractéristiques des décrocheurs soulignées. Par la suite, ces données sont interprétées de façon à identifier les obstacles d'ordre personnel, familial, social, économique, pédagogique et organisationnel qui empêchent certains individus de se réaliser dans le système scolaire actuel. Une série de recommandations (p. 82-93), reprenant ces divers points, propose des actions palliatives.

Type de document: r
Région(s) administrative(s): 063
Financement: Bénéficiaire - CECM
Organisme(s) source(s) - MEQ - DGDP
Programme(s) de subvention - PARC
Auteur de l'analyse: ar

E D U Q 8170150

L'abandon scolaire au secondaire

par le comité d'étude sur l'abandon scolaire

Division des services spéciaux

Commission des écoles catholiques de Montréal

Juin 1975

Service de la Recherche
1035, de La [illegible]
[illegible]
Québec. [illegible]

E D U Q 8170150

Le phénomène de l'abandon exprime les difficultés des élèves à profiter du système actuel d'éducation.

Service de la Recherche
1035, de Lachevrotière
8e étage
Québec. G1R 5A5

Nous tenons à remercier pour leur excellente collaboration les personnes suivantes qui ont contribué à la réalisation de certaines étapes importantes de notre recherche:

Messieurs Gilles St-Pierre et Jean-Emile St-Lot du Service de l'informatique,

Jean-Paul Laforest du Bureau de l'organisation scolaire,

Serge Racine du Service de l'éducation aux adultes et

Manuel Crespo, attaché de recherche à la Division des services spéciaux.

Les études sur l'ampleur du phénomène, l'identité des décrocheurs et la recherche relance ont été sous la responsabilité plus immédiate d'Aline Grandmaison-Bourbeau, T.S.P., membre du comité qui en a également fait le compte rendu.

L'interprétation du phénomène de même que les recommandations ont surtout été le travail d'Aline Grandmaison-Bourbeau, T.S.P. et Guy Bourdeau. Travail entièrement endossé par les autres membres du comité.

TABLE DES MATIERES

		PAGES
1.	Liste des tableaux	1
2.	Introduction	4
3.	Présentation des données sur l'abandon scolaire	7
	3.1. Première partie:	
	Ampleur du phénomène de l'abandon à la C.E.C.M.	7
	3.2. Deuxième partie:	
	Caractéristiques des décrocheurs	14
	3.2.1. Plan personnel	15
	3.2.2. Profil scolaire des décrocheurs	19
	3.2.3. Motifs d'abandon	35
	3.3. Troisième partie:	
	Recherche "Relance"	38
	3.3.1. Objet	38
	3.3.2. Méthodologie et analyse statistique	38
	3.3.3. Présentation des résultats	46
4.	Résumé	65
5.	Interprétation du phénomène de l'abandon	68
	5.1. Introduction	68
	5.2. Obstacles d'ordre personnel, familial, social et économique	69
	5.3. Obstacles d'ordre pédagogique	73
	5.4. Obstacles d'ordre organisationnel	77
	5.5. Abandon et vécu scolaire	78
	5.6. Abandon et fréquentation scolaire	79
	5.7. Situation après l'abandon	80

6. Conclusion 81
7. Recommandations 82
8. Annexe A 96
9. Annexe B 99
10. Références 101

TABLEAUX

PAGES

Tableau 1 Taux d'abandon à la CECM pour les quatre années 1970 à 1974 8

Tableau 2 Contribution proportionnelle de chaque région administrative à la population des décrocheurs et à la population totale inscrite au secondaire et différence de contribution pour les années 1970 à 1974 - Taux d'abandon 10

Tableau 3 Répartition de la population des décrocheurs selon le sexe 15

Tableau 4 Taux d'abandon scolaire selon le sexe 15

Tableau 5 Pourcentage de décrocheurs selon l'âge 16

Tableau 6 Taux des décrocheurs selon l'inscription par niveau en 1971-'72 - 1973-'74 19

Tableau 7 Pourcentage de décrocheurs par niveau en sciences religieuses en 1971-'72 - 1973-'74 20

Tableau 8 Pourcentage des décrocheurs selon les niveaux atteints dans les cours communs en 1971-'72 . . . 21

Tableau 9 Nombre et pourcentage de décrocheurs ayant suivi une scolarité régulière, une scolarité accélérée et une scolarité avec année(s) de retards pour chaque matière 24

Tableau 10 Pourcentage des décrocheurs présentant au moins une année de retard scolaire, par matière et par niveau 26

Tableau 11 Nombre et pourcentage de décrocheurs selon la voie d'apprentissage en français et en anglais . 28

Tableau 12 Distribution de la clientèle du secondaire selon les niveaux intellectuels par région et moyenne pour la C.E.C.M. 29

Tableau 13 Pourcentage d'abandon scolaire selon chaque secteur de formation 30

PAGES

Tableau 14 Taux d'abandon scolaire selon les secteurs de formation 31

Tableau 15 Taux d'absentéisme par période de bulletin - Année 1971-'72 32

Tableau 16 Rendement scolaire en français 34

Tableau 17 Motifs d'abandon au moment du départ tels qu'indiqués par les élèves et tels qu'évalués par les Conseillers d'orientation 35

Tableau 18 Représentativité de l'échantillon des décrocheurs selon le sexe (pourcentage) 39

Tableau 19 Représentativité de l'échantillon des décrocheurs selon la région administrative (pourcentage) 40

Tableau 20 Représentativité de l'échantillon des finissants selon la région administrative (pourcentage) . . 41

Tableau 21 Représentativité de l'échantillon des décrocheurs selon le niveau scolaire (pourcentage) 42

Tableau 22 Représentativité de l'échantillon des décrocheurs selon les types d'écoles (pourcentage) 43

Tableau 23 Représentativité de l'échantillon des finissants selon les types d'écoles (pourcentage) 44

Tableau 24 Consultation auprès des enseignants selon la persévérance scolaire (en pourcentage) 46

Tableau 25 Perception par rapport à la disponibilité des enseignants selon la persévérance scolaire (en pourcentage) 47

Tableau 26 Satisfaction des cours suivis selon la persévérance scolaire (en pourcentage) 49

Tableau 27 Satisfaction des études secondaires au point de vue de la formation personnelle selon la persévérance scolaire (en pourcentage) 51

		PAGES
Tableau 28	Satisfaction des activités parascolaires selon la persévérance scolaire (en pourcentage)	52
Tableau 29	Nombre de matières reprises au secondaire selon la persévérance scolaire (en pourcentage)	54
Tableau 30	Type de foyer selon la persévérance scolaire . .	55
Tableau 31	Acceptation des amis(es) par les parents selon la persévérance scolaire (en pourcentage)	57
Tableau 32	Espace disponible à la maison selon la persévérance scolaire (en pourcentage - 100%)	58
Tableau 33	Situation présente selon la persévérance scolaire (en pourcentage)	59
Tableau 34	Classification des occupations selon la persévérance scolaire (en pourcentage)	62
Tableau 35	Démarches effectuées auprès des employeurs selon la persévérance scolaire (en pourcentage)	63

INTRODUCTION

En 1971 le Directeur de la Division des services spéciaux recevait un mandat de madame la Présidente d'étudier le phénomène de l'abandon scolaire à la C.E.C.M.

On confia au Directeur-adjoint du Bureau de l'orientation le mandat de préparer un rapport sur la façon que l'étude pourrait être faite.

Les discussions qui suivirent ce rapport provisoire donnèrent naissance au "Comité de travail sur l'abandon prématuré des études" qui existe depuis 1971.

Le Bureau de service social, déjà engagé dans l'étude des causes et des solutions à trouver pour le problème de l'absentéisme scolaire, accepta la responsabilité de mettre sur pied ce nouveau comité.

Guidé par les hypothèses de travail avancées dans le rapport provisoire du Bureau de l'orientation et par l'expérience acquise au cours de l'étude du phénomène de l'absentéisme, le comité fut constitué de représentants du Bureau de service social et du Bureau de l'orientation, d'un Sous-directeur à l'Organisation scolaire et aux services aux étudiants, d'un responsable de vie étudiante dans une école secondaire et d'un sociologue.

Les personnes suivantes sont ou ont déjà été membres du comité:

Mlle Berthe Michaud, directrice du Service social scolaire au C.S.S.M.M.
Mme Aline G.-Bourbeau, t.s.p., secrétaire du comité, chargée de recherche
Mlle Pauline Martineau, directrice-adjointe, école Lucien-Pagé
Mlle Ghislaine Champagne, c.o., école Félix-Lavallée
M. Florian Saintonge, directeur de la région IV
M. Bernard Poirier, directeur-adjoint, école Charles-Lemoyne
M. Michel Laquerre, c.o., école Emile-Nelligan

M. Guy Bolduc, sociologue et travailleur social, école Pierre-Dupuy
M. Réjean Niekner, travailleur social
M. Guy Bourdeau, responsable des Projets spéciaux
Mlle Francine Fortier, travailleuse sociale

A également pris part à quelques phases des travaux du comité:

M. Laval Dorval, sociologue, pour un projet PERSPECTIVES-JEUNESSE.

Les premières préoccupations du comité ont été de s'interroger sur les raisons de son existence. Le phénomène de l'abandon prématuré paraissait alors s'accentuer d'une année à l'autre malgré les efforts pour ouvrir le système scolaire au plus grand nombre d'élèves et pour leur offrir des cours conformes à leurs aptitudes et intérêts, tel que préconisé par le rapport Parent. Déjà, dans les écoles, on essayait de palier aux inconvénients des gros ensembles en moussant les activités étudiantes de façon à favoriser des contacts plus fréquents et humains avec le personnel enseignant.

Il nous est apparu dès lors que le phénomène de l'abandon prématuré se situait dans un contexte très actuel sur lequel on ne possédait aucune donnée nous permettant de connaître l'ampleur du phénomène et les causes véritables pouvant l'expliquer.

Aucune étude n'a déjà été faite tant au Québec qu'à la largeur du Canada sur les taux d'abandon scolaire.

Des recherches américaines, particulièrement celles de Cerventès nous ont inspirés sur les causes et les caractéristiques de l'abandon scolaire. Pour lui, un élève qui abandonne est un élève marginal qui a des problèmes personnels. Il s'agit d'un élève qui ne peut s'adapter au système scolaire, qui obtient dès lors un mauvais rendement et qui manifeste des problèmes de comportement difficilement acceptables par le système. Cerventès nous apporte une vision clinique du phénomène.

Par contre, les recherches déjà faites au Bureau de service social sur le problème de l'absentéisme nous ont largement inspirés et nous ont permis d'élargir la vision de Cerventès dans le sens que différents systèmes peuvent ne pas répondre aux besoins des élèves (famille, école, société).

En élaborant davantage les hypothèses des causes possibles d'abandon prématuré, nous pouvions ouvrir de nouveaux champs d'exploration du côté des causes scolaires, économiques et sociales du phénomène. Sans nier que l'élève qui décide d'abandonner ne peut plus rencontrer les exigences de l'école, nous disons qu'il n'est pas toujours le premier responsable de ses échecs scolaires, qu'il peut être dans une situation familiale difficile et inextricable, que des besoins urgents de "primo vivare" le force à aller travailler, que les incohérences d'une organisation scolaire peuvent tuer sa motivation, que l'adolescent ne trouve plus chez le personnel enseignant un modèle d'identification, que l'influence des pairs peut être la raison primordiale de ses actes.

Ces hypothèses d'ordre psycho-social et scolaire nous ont ensuite guidés tout au long de notre recherche.

Nous sommes en mesure, après deux ans et demi de travail, de fournir à la Commission des données précises sur l'ampleur du phénomène de l'abandon prématuré des études à la C.E.C.M., sur les causes de cet abandon et sur les caractéristiques des élèves qui abandonnent.

L'étude du phénomène de l'abandon prématuré, pour avoir un sens, ne peut facilement se comprendre dans un système scolaire fermé. Nous rappelons que la naissance du ministère de l'Education et que les transformations profondes du système scolaire au Québec depuis 1962 devaient permettre à tout élève d'entreprendre, de poursuivre et de terminer un cours secondaire à la mesure de ses talents. La loi de la fréquentation scolaire a ajouté d'une année l'obligation de rester à l'école. La volonté gouvernementale de démocratiser l'enseignement d'une part et de favoriser le plus largement possible l'expansion des services de l'éducation permanente n'avait quand même pas pour but de détruire un système par un autre. Nous admettons que le cours régulier du jour offert aux adolescents a été pensé et voulu pour eux et c'est à l'intérieur de ce cadre que veut se situer notre étude sur le phénomène et les causes de l'abandon.

PRESENTATION DES DONNEES SUR L'ABANDON SCOLAIRE

PREMIERE PARTIE

Depuis 1971, le Bureau de Service Social de la C.E.C.M. effectue à la fin de chaque année scolaire un relevé des élèves qui ont abandonné leurs études. En plus de préciser le nombre d'élèves qui ont abandonné, ce relevé permet d'identifier quelques caractéristiques des élèves qui abandonnent: sexe, âge, niveaux de départs, mois de départ, secteur de formation, motifs de départs, dernière école fréquentée, région administrative.

Ces statistiques annuelles sont effectuées à partir de la fiche de départ qui a été complétée dans la plupart des cas par quelques remarques du contrôleur d'absence.

La première partie de ce rapport vise à évaluer l'ampleur du phénomène de l'abandon scolaire à la C.E.C.M. à partir de ces diverses données statistiques compilées depuis les quatre dernières années scolaires: années 1970-71 à 1973-74.

Avant de présenter les taux d'abandon à la C.E.C.M. pour les quatre dernières années, quelques remarques s'imposent sur les caractéristiques de ces données.

Précisons tout d'abord que ces statistiques représentent pour chaque année scolaire étudiée, la population des élèves qui ont abandonné entre le mois de septembre et le mois de juin inclusivement. Ces statistiques annuelles totalisent donc les abandons des élèves qui n'ont pas fait de choix de cours, les abandons de ceux qui en ont fait un mais qui ne se sont pas présentés en septembre et enfin les abandons de ceux qui ont quitté au cours de l'année scolaire. Par ce fait même nous compilons autant les abandons d'été que les abandons survenus en cours d'année.

Remarquons que ces statistiques compilées de façon annuelle comportent le désavantage d'occulture les abandons temporaires, c'est-à-dire les abandons des élèves qui ont quitté en cours d'année et qui se sont réinscrits à une école l'année suivante. Les relances effectuées auprès des décrocheurs après quelques mois d'abandon révèlent que ces abandons varient entre 9% et 12% selon les années.

Enfin, précisons que sont considérés comme abandons, tous les cas où il y a retrait du système scolaire régulier à temps plein sans que l'étudiant ait terminé son profil scolaire (obtention du certificat officiel du MEQ) et cela pour n'importe quel motif, sauf pour le cas de décès. Cette définition a été adoptée par la Fédération des commissions scolaires du Québec lors de la formation d'un comité d'étude provincial sur l'abandon scolaire. Elle présente l'avantage d'exclure tous les cas de départ reliés aux déménagements. De plus, nous avons exclu les départs dus aux inscriptions dans les écoles privées, dans les institutions publiques ou dans les forces armées.

AMPLEUR DU PHENOMENE

TABLEAU 1

TAUX D'ABANDON A LA CECM* POUR LES QUATRE ANNEES:

1970-71, 1971-72, 1972-73, 1973-74

	ANNEES			
	1970-71	1971-72	1972-73	1973-74
Nombre de décrocheurs	3,696	4,119	6,417	6,005
Inscription au 30 septembre	79,109	77,887	74,304	70,125
Taux d'abandon	4.7%	5.3%	8.6%	8.6%

* Toutes les données statistiques qui apparaissent dans ce rapport ne concernent que les élèves du secteur français de la C.E.C.M..

Le tableau 1 montre que le taux d'abandon scolaire à la CECM s'est accentué au cours des trois premières années repères pour atteindre un palier en 1973-74 où nous remarquons une stabilisation extrêmement remarquable du taux d'abandon. Il est passé de 4.7% en 1970-71 à 8.6% en 1972-73; après avoir presque doublé au cours de ces trois années scolaires il s'est stabilisé en 1973-74 avec un taux identique à l'année précédente.

Ces données statistiques sont difficilement comparables à celles des autres Commissions Scolaires du Québec qui n'adoptent pas nécessairement la même définition de l'abandon scolaire et qui représentent souvent des écoles situées dans des milieux ruraux ou partiellement ruraux.

Nous pouvons tout de même signaler quelques données fournies par les Commissions Scolaires. En 1971-72 la Commission Scolaire Régionale du Saguenay présentait un taux d'abandon de 6.7%; en 1973-74 le taux d'abandon scolaire est passé à 5.1%; ce qui représente un décalage de 3% par rapport à la CECM pour la dernière année scolaire étudiée.

Par contre à la Commission Scolaire Régionale des Deux-Montagnes le taux d'abandon atteignait 13.5% au cours de la période de septembre à mai (1972-73).

A la Commission Scolaire Régionale de l'Estrie le taux d'abandon est relativement semblable à celui de la CECM, puisqu'en 1973-74 (d'octobre à juin) environ 8% des élèves ont abandonné leurs études.

Nous réalisons donc que les taux d'abandon sont variables d'une région à l'autre du Québec. La CECM semble présenter un taux moyen par rapport aux autres Commissions Scolaires mentionnées.

TABLEAU 2

CONTRIBUTION PROPORTIONNELLE DE CHAQUE REGION ADMINISTRATIVE A LA POPULATION DES DECROCHEURS ET A LA POPULATION TOTALE INSCRITE AU SECONDAIRE ET DIFFERENCE DE CONTRIBUTION POUR LES ANNEES 1970 À 1974 TAUX D'ABANDON

REGION	ANNEE	CONTRIBUTION PROPORTIONNELLE DES DECROCHEURS	CONTRIBUTION PROPORTIONNELLE DE LA POPULATION TOTALE	DIFFERENCE	TAUX D'ABANDON %
I	70-71	14.0	12.3	+ 1.7	5.3
	71-72	15.3	12.1	+ 3.2	6.7
	72-73	17.6	11.7	+ 5.9	12.9
	73-74	19.3	11.6	+ 7.7	14.3
II	70-71	34.4	19.1	+ 15.3	8.5
	71-72	31.3	18.3	+ 13.0	9.0
	72-73	26.2	17.6	+ 8.6	12.8
	73-74	20.8	16.6	+ 4.2	10.8
III	70-71	17.5	21.6	- 4.1	4.4
	71-72	18.6	22.0	- 3.4	4.5
	72-73	17.7	21.9	- 4.2	7.0
	73-74	21.0	22.4	- 1.4	8.1
IV	70-71	18.9	22.8	- 3.9	4.1
	71-72	18.2	22.6	- 4.4	4.2
	72-73	20.5	22.9	- 2.4	7.6
	73-74	22.9	23.1	- 0.2	8.5
V	70-71	15.2	23.6	- 8.4	3.6
	71-72	16.6	24.5	- 7.9	3.5
	72-73	18.0	25.2	- 7.2	6.1
	73-74	16.0	25.5	- 9.5	5.4

L'abandon scolaire au secondaire - CECM - 1975

L'étude du phénomène de l'abandon par région administrative permet de mieux localiser l'ampleur des abandons scolaires à la C.E.C.M.

Le tableau 2 présente la répartition proportionnelle de décrocheurs dans chaque région administrative ainsi que la répartition proportionnelle des élèves inscrits dans chacune des cinq régions. La différence entre le pourcentage d'élèves inscrits et le pourcentage de décrocheurs nous permet d'évaluer la contribution réelle de chaque région au phénomène de l'abandon. L'étude longitudinale à travers les quatre années (1970 à 1974) précise si cette contribution régionale va en s'accroissant ou en régressant.

Si on s'attarde particulièrement aux différences dans les contributions de chacune des régions au phénomène de l'abandon scolaire, on remarque:

- que la contribution proportionnelle des régions I, III, IV s'accroît régulièrement. En effet, de 1970 à 1974, la contribution proportionnelle de la région I est passée de +1.7% à 7.7%. L'accroissement de la contribution de la région I au pourcentage de décrocheurs est donc particulièrement marquée.

  Dans les régions III et IV, la contribution proportionnelle est également linéaire et elle tend à s'accroître. Dans la région III elle est passée de -4.1 à -3.4 en 1971-72 et à -1.4 en 1973-74; dans la région IV elle est passée de -3.9 en 1970-71 à -2.4 en 1972-73 et à -0.2 en 1973-74. Les régions III et IV contribuent donc proportionnellement de plus en plus à la population des décrocheurs.

Inversement on remarque:

- que la contribution proportionnelle de la région II décroît régulièrement. Elle est passée de +15.3% en 1970-71 à +4.2% en 1973-74. Ainsi la contribution proportionnelle de la région II à la population des décrocheurs diminue d'année en année.

Service de la Recherche
1035, de La Chevrotière
Québec, G1R 5A5

- Quant à la région V, on assiste à un phénomène de stabilisation; après avoir augmenté de 1970 à 1973 (de -8.4% à -7.2%), elle a diminué jusqu'à un seuil quelque peu inférieur à la première année repère (-9.5%).

Il faudrait cependant noter que la contribution absolue (non pondérée de façon longitudinale) est plus accentuée encore dans les régions I et II que dans les trois autres régions; ce qui nous amène à conclure que l'abandon scolaire est plus accentué dans les régions dites socio-économiquement faibles.

REMARQUES

Ces diverses données sur les taux d'abandon nous posent des points d'interrogation. Est-ce que nous assistons à une stabilisation temporaire du taux d'abandon à la CECM ou si dans les prochaines années il y aura régression ou augmentation?

Comment expliquer la contribution de plus en plus grande des régions III et IV et la contribution de moins en moins grande de la région II au phénomène de l'abandon? Serait-ce le signe d'une généralisation progressive de l'abandon scolaire à la CECM, quelle que soit la région administrative? Existe-t-il un déplacement des zones dites socio-économiquement faibles vers la périphérie?

De plus comment expliquer que l'abandon est encore, en contribution absolue, plus marqué dans les régions dites socio-économiquement faibles? On ne peut nier que l'abandon scolaire reflète à la fois les milieux sociaux et scolaires dans lesquels vivent les étudiants susceptibles d'abandonner.

Quels sont les facteurs scolaires (vécu dans les écoles et organisation des écoles) qui sont particulièrement associés à la persévérance scolaire? Aussi, nous attendons beaucoup de la recherche "Ton opinion sur l'école" effectuée en collaboration avec la Fédération des commissions scolaires

catholiques du Québec; par un questionnaire adressé aux décrocheurs du premier semestre (1974-'75) et aux élèves qui fréquentent encore l'école, nous allons chercher le vécu des étudiants au point de vue de la vie étudiante, de l'enseignement, etc., ...; nous comptons pouvoir utiliser les résultats avant le mois de juin. Soulignons qu'un projet de recherche[1] élaboré à la Division des services spéciaux vise à évaluer l'impact des structures organisationnelles des écoles sur la marginalisation des étudiants; cette recherche permettra d'identifier le cheminement vécu par des catégories d'élèves dans les structures scolaires, et elle sera effectuée en fonction de l'origine socio-économique.

---

1. Projet élaboré par Manuel CRESPO, sociologue.

DEUXIEME PARTIE

Cette deuxième partie porte sur l'identité des décrocheurs (sexe, âge). De plus elle identifie les secteurs de formation, les voies et les niveaux qui sont les plus affectés par les abandons scolaires; elle permet donc de localiser les abandons dans notre système scolaire.

De plus, elle présente le profil des décrocheurs au point de vue de leur rendement et de leur fréquentation scolaire. Elle précise également les principaux motifs d'abandon invoqués par les étudiants et par les conseillers d'orientation.

La plupart de ces données sont tirées de l'étude effectuée par Pauline Martineau (1974) sur les abandons scolaires survenus à la CECM au cours de l'année 1971-72.

IDENTITE DES DECROCHEURS

A. AU POINT DE VUE PERSONNEL

1. SEXE

TABLEAU 3

REPARTITION DE LA POPULATION DES DECROCHEURS SELON LE SEXE
ANNEES 1971-72 ET 1973-74

SEXE	ANNEES			
	1971-72		1973-74	
	N	%	N	%
Garçons	2,301	55.8	3,464	57.7
Filles	1,818	44.2	2,541	42.3
TOTAL	4,119	100.0%	6,005	100.0%

Le tableau 3 définit les décrocheurs comme étant plutôt des garçons que des filles. Ainsi les pourcentages de garçons sont plus élevés que les pourcentages des filles; pour les deux années 1971-72 et 1973-74 ils se situent autour de 56% comparativement à 43%.

Le calcul des taux d'abandon selon la population totale inscrite au Secondaire confirme ce résultat.

TABLEAU 4

TAUX D'ABANDON SCOLAIRE SELON LE SEXE
ANNEES 1971-72 ET 1973-74

SEXE	ANNEES					
	1971-72			1973-74		
	Nombre de décrocheurs	Inscription	%	Nombre de décrocheurs	Inscription	%
Garçons	2,301	39,944	5.8	3,464	33,624	10.3
Filles	1,818	37,943	4.8	2,541	36,501	6.9
TOTAL	4,119	77,887	5.3	6,005	70,125	8.6

Ainsi en 1971-72, 6% des garçons ont abandonné leurs études par rapport à 5% des filles. En 1973-74 la différence entre les deux sexes est encore plus marquée; il y a plus de garçons que de filles qui ont abandonné leurs études; on retrouve 10% de décrocheurs chez les garçons comparativement à 7% chez les filles. Les garçons sont donc plus susceptibles d'abandonner que les filles.

2. AGE

TABLEAU 5

POURCENTAGES DE DECROCHEURS SELON L'AGE
AU 1er JUILLET 1971 ET
AU 1er JUILLET 1973

		AGE									
		13 ans et -	14	15	16	17	18	19	20 ans et+	Aucune information	TOTAL
au 1er/ 7/71	N	50	325	908	1,190	1,006	475	135	30	-	4,119
	%	1.3	7.9	22.0	28.8	24.5	11.6	3.2	0.7	-	100.0%
au 1er/ 7/73	N	244	719	1,636	1,826	1,061	389	66	5	15	6,005
	%	4.1	12.0	27.2	30.4	17.7	6.5	1.1	0.1	0.9	100.0%

Le tableau 5 indique l'âge des décrocheurs pour les deux années 1971-'72 et 1973-'74. L'âge est calculé au 1er juillet 1971 et au 1er juillet 1973, c'est-à-dire au début de chaque nouvelle année scolaire.

LA COMMISSION DES ÉCOLES CATHOLIQUES DE MONTRÉAL
THE MONTREAL CATHOLIC SCHOOL COMMISSION

Service de la [illegible]
1035, de La[illegible]
Québec. G1R 5A5

Montréal, le 12 juin 1975

Monsieur Viateur Ravary
Directeur
Service des études.

OBJET: l'abandon scolaire

Monsieur le Directeur,

Suite à une invitation de madame la Présidente, la direction de la Division des services spéciaux formait en septembre '71 un groupe de travail sur le sujet de l'abandon prématuré des études, groupe auquel on confiait le mandat suivant:

1o étudier l'ampleur et les éléments du phénomène de l'abandon prématuré des études à la C.E.C.M.

2o inventorier les différentes mesures mises en oeuvre ou à mettre de l'avant dans les écoles pour remédier à ce malaise

3o soumettre les recommandations concernant toute action à entreprendre en vue de corriger la situation.

Préliminaires

A la base, le comité devait être multidisciplinaire et bien refléter les perspectives diverses qui permettraient d'envisager le problème dans ses principaux éléments. Le comité dépose aujourd'hui son rapport après quatre années de travail. Entre-temps, sur une base annuelle, nous avons informé la Direction générale et la Commission des étapes de travail franchies par ce groupe. De plus, le comité a publié des données partielles et différentes études au fur et à mesure de l'évolution de ses recherches. L'interprétation du phénomène de l'abandon et les recommandations qui se dégagent de la présente étude tiennent compte d'un ensemble de données de recherches recueillies et analysées. De plus, bien qu'une méthode par voie de questionnaire fut ici un instrument de travail privilégié, les auteurs ont tenu compte également de l'expérience du milieu scolaire suite à des échanges constants avec divers personnels de la C.E.C.M.

...

Avant d'aller plus loin, je voudrais attirer votre attention sur le fait que la C.E.C.M. a retenu le phénomène de l'abandon prématuré des études à l'intérieur de ses priorités de travail 1974-1976.

Jamais à ma connaissance au Québec, une réflexion n'a été poussée aussi loin sur le sujet ici à l'étude. Nous avons pu bénéficier dès le départ de collaborations de personnes tant de l'intérieur que de l'extérieur et de façon plus particulière, le Centre de Services Sociaux du Montréal Métropolitain (C.S.S.M.M.) a dégagé à plein temps une travailleuse sociale pour être attachée de recherche à ce projet et de plus, une direction d'école aux études (boursière de la C.E.C.M.) a présenté ses travaux universitaires de recherche sur le même sujet.

Je voudrais ici remercier les membres de ce groupe de travail qui ont oeuvré soit depuis le départ, soit à certains moments par des collaborations particulières. D'une façon toute spéciale, il m'apparaît important de souligner l'apport de madame Aline G.-Bourbeau, travailleuse sociale du C.S.S.M.M., attachée de recherche pour ce projet, qui a chapeauté les opérations de tout ce groupe depuis le départ ainsi que la contribution de monsieur Guy Bourdeau, responsable des projets spéciaux, qui a été présent à l'élaboration de toute cette étude.

Réflexions d'ensemble sur la situation

L'abandon prématuré des études n'est pas un phénomène isolé. C'est la manifestation à l'état critique d'une situation d'inadaptation originant parfois de l'individu, parfois de l'organisme dans lequel il évolue, parfois d'un contexte plus global amené par les deux facettes ci-haut mentionnées et le contexte psycho-social et culturel dans lequel vit l'adolescent.

Les responsables du projet n'ont formulé aucun jugement de valeur sur la prédominance des types de facteurs pouvant amener le phénomène à s'actualiser avec une plus ou moins grande portée. Ils ont plutôt exploré d'une façon très large le phénomène dans son ensemble et c'est pourquoi, on sera peut-être surpris à la lecture de certaines recommandations dont les implications ne paraissent pas liées au seul problème du "décrocheur". C'est que le tout est un phénomène psycho-social d'ensemble où l'on voit rarement une relation directe de cause à effet.

...

Il m'apparaît aussi important d'attirer votre attention sur le fait que le rapport débouche sur des approches de prévention généralisées et d'intervention à divers paliers et non à l'application d'une ou quelques mesures très spécifiques visant une diminution simple du taux de l'abandon prématuré des études. C'est comme nous l'avons déjà signalé que le phénomène est global bien que nous espérons à la longue mieux découvrir le profil d'un décrocheur, ce qui nous permettrait d'intervenir avant que le problème ne soit rendu grave.

Commentaires sur le rapport

Pour mieux cerner l'étude de ce document, j'ai pensé, à la section recommandations, extraire pour vous les grands thèmes qui s'en dégagent et surtout peut-être, d'identifier les points devant faire objet d'autres réflexions et études avec les différentes instances responsables à la C.E.C.M. en vue d'améliorer la présente situation. Aussi, à l'intérieur d'un très grand nombre de recommandations, j'ai tenté de préciser celles qui doivent faire objet d'une préoccupation particulière de l'assemblée des Commissaires en vue de prises de position pouvant engager l'avenir.

Nous souhaitons que le rapport sur le phénomène de l'abandon prématuré des études serve d'instrument d'animation et de réflexion au personnel des services, à celui des régions administratives et à celui des écoles (directions, parents, enseignants, ..) en vue de la mise en place de plans de réalisation répondant aux exigences particulières de chacun des milieux. Dans ce cadre, le rôle du comité permanent proposé à l'intérieur du rapport prend une dimension de toute première importance. Nous voulons en terminant rappeler que plusieurs points restent encore à l'étude face à un phénomène extrêmement complexe. A la C.E.C.M., le problème n'est pas plus grave qu'ailleurs en province; nos taux de "décrocheurs" se comparent certes avec certaines études déjà entreprises en d'autres milieux. Mais le phénomène a une portée telle qu'il importe d'investir dans le futur pour corriger les causes du présent malaise. Il est bien entendu que les plans de réalisation à mettre de l'avant ne permettront pas des changements rapides à la situation à très courte échéance. Cependant, nous sommes confiants dans l'avenir si le milieu scolaire accepte tel que

...

l'ont fait les membres du comité de considérer le phénomène tout autant en fonction de l'étudiant dans ses manifestations d'inadaptation à l'école comme telles qu'en fonction aussi d'une certaine inadéquation du système scolaire à répondre aujourd'hui pleinement aux besoins des jeunes. En d'autres termes, nous croyons que la réflexion faite à partir des "décrocheurs" amènent directement un chacun à une prise de conscience envers ceux qui n'ont pas "décroché" et cet effort de pensée nous apparaît peut-être le plus significatif.

Nous formulons le souhait que le groupe de travail formé ou ses responsables qui continueront à oeuvrer dans ce champ puissent, au cours de la prochaine année, présenter à la C.E.C.M. un rapport d'étape faisant état des suites données à chacune des recommandations inscrites au rapport.

Veuillez agréer, monsieur le Directeur, l'assurance de mes bons sentiments.

Le directeur de la Division
des services spéciaux,

Jean-Jacques Paquet.

JJP/lt

RECOMMENDATIONS

STATISTIQUES

1. D'ACCEPTER que la C.E.C.M. forme un groupe de travail constitué de représentants du Bureau du service social, du Service de l'informatique, du Bureau de l'organisation scolaire, qui aura pour tâche de trouver un moyen d'obtenir, du Service de l'informatique, des données statistiques complètes et fiables des cas d'abandon à la C.E.C.M.;

MILIEUX SOCIO-ECONOMIQUEMENT FAIBLES

2. D'INVITER les gens du milieu (parents et élèves) avec le personnel scolaire à participer à la définition des objectifs de l'éducation au secondaire et à l'élaboration des moyens pour réaliser ces objectifs;

3. d'ACCEPTER que, de façon complémentaire, des études se poursuivent en vue de préciser les aspirations et besoins des jeunes des milieux socio-économiquement faibles;

4. d'INVITER le Service des études à demander aux bureaux concernés de tenir compte davantage des besoins exprimés par les gens du milieu concernant les programmes, la pédagogie, l'organisation scolaire de façon à répondre plus adéquatement aux besoins et aspirations des jeunes de ces milieux;

FACTEURS PERSONNELS, SOCIAUX ET FAMILIAUX

5. D'INVITER les Services de santé à effectuer une relance plus intensive auprès des élèves qui s'absentent pour maladie en vue d'en connaître la gravité et de recommander aux écoles un régime pédagogique approprié, comme par exemple, le temps partiel, un horaire réduit, des travaux à domicile, etc., ...;

6. d'INVITER les Services aux étudiants à se concerter dans l'élaboration de leurs programmes pour une action multidisciplinaire auprès des jeunes qui ont des difficultés personnelles, familiales ou sociales;

SECTEURS SCOLAIRES

7. D'INVITER le Service des études de concert avec les Régions à confier à un comité l'étude des implications de l'obligation pour tous les élèves de suivre un cours d'exploration technique et les diverses formules permettant de donner une extension au cours de tronc commun et de concentration voire l'utilisation maximale des locaux, des équipements, du personnel, des horaires, etc., ...;

8. d'INVITER le Service des études avec les Régions à voir à ce que, dans la mesure du possible, les services d'information scolaire et professionnelle soient offerts à tous les élèves du premier cycle secondaire;

9. d'INVITER les bureaux concernés à trouver des formules de types variés pour que l'information scolaire et professionnelle devienne plus individuelle au niveau du deuxième cycle secondaire;

10. d'INVITER le Service des études à construire un programme pour que la formation donnée aux élèves des cours professionnels débute par l'apprentissage pratique et se fasse par centres d'intérêts, ce qui suscitera une plus grande motivation à recourir graduellement et selon les capacités de chaque élève à un apprentissage de plus en plus théorique;

11. d'ACCEPTER que la C.E.C.M. définisse clairement les objectifs du professionnel court en s'inspirant des "documents de travail" sur la voie pratique publiés par la Division de la recherche et des programmes du Service des études;

12. d'ACCEPTER que la C.E.C.M. soumette pour décision au Comité conjoint enseignement secondaire - enseignement collégial la question d'un plus grand accès aux études collégiales pour les finissants du cours secondaire professionnel;

13. d'INVITER le Bureau de l'enseignement professionnel à évaluer l'expérience des stages industriels dans le secteur occupationnel et que, si cette expérience contribue à diminuer les cas d'abandon, on s'inspire de cette formule pour donner une extension au développement de stages pour le professionnel long et court;

14. d'INVITER le Service des études et les Régions à réétudier la possibilité d'autoriser les élèves du professionnel long et court et du secteur général, qui terminent leur dernière année du cours secondaire pour occuper un emploi régulier, à pouvoir se présenter aux examens de certification; que de plus, on ne tienne pas compte de ces élèves dans la compilation des statistiques sur les cas d'abandon, et qu'à cette fin, les écoles ne complètent pas de fiches de départ pour eux s'ils se présentent aux examens de certification.

ECHEC SCOLAIRE

15. D'INVITER le Service des études, les Régions et les Ecoles à trouver des mesures appropriées pour qu'au niveau du secondaire, il y ait un dépistage systématique et une évaluation, par un spécialiste de matières, des difficultés d'apprentissage en français, mathématiques et anglais principalement au premier cycle; qu'on étudie les possibilités et les moyens à prendre pour offrir des mesures adéquates de récupération pour les élèves du premier cycle qui en ont besoin; qu'au niveau du deuxième cycle, cette aide puisse se continuer en fonction de l'orientation des élèves.

ORGANISATION SCOLAIRE

16. D'ACCEPTER que les Ecoles, dans toute la mesure du possible, respectent les choix de cours effectués par les élèves; que les écoles, aux prises avec des contraintes administratives particulières collaborent avec le Bureau de l'organization scolaire afin de trouver les moyens appropriés pour répondre aux aspirations des élèves;

17. d'ACCEPTER que la C.E.C.M. encourage l'expérimentation de diverses autres formules d'organisation scolaire qui éviteraient aux élèves de se sentir "dévalorisés" entre autre, une école où il n'y aurait plus de voie, plus de degré pour éviter toute forme d'étiquetage et pour permettre à tout élève de cheminer selon son rythme, ses intérêts, ses aptitudes;

VECU SCOLAIRE

18. D'INVITER les Services concernés à évaluer les possibilités de l'acceptation du principe du tutorat qui permet à l'élève d'être assisté par un enseignant et possiblement de se retrouver au sein d'un groupe stable;

19. d'INVITER les diverses composantes du milieu scolaire (direction - personnel enseignant - services aux étudiants - parents - élèves) à décider des modalités d'application du tutorat si la C.E.C.M. acceptait le principe du tutorat;

20. d'INVITER les Ecoles à obtenir le consensus de toutes les composantes du milieu scolaire pour l'adoption des règlements de l'école;

21. d'ACCEPTER que la C.E.C.M. continue de collaborer avec la Fédération des commissions scolaires du Québec aux études entreprises en vue d'obtenir des précisions sur le vécu scolaire des jeunes, décrocheurs et étudiants de même que sur les attentes des jeunes par rapport à l'école;

FREQUENTATION SCOLAIRE

22. D'ACCEPTER que dans les écoles, on accorde priorité, au niveau du premier cycle, au dépistage des élèves susceptibles d'abandonner leurs études;

23. d'INVITER les Ecoles à former une équipe composée du personnel enseignant et du personnel des services aux étudiants incluant les conseillers préposés à la fréquentation scolaire qui aurait pour tâche d'élaborer des projets relatifs au dépistage et aux moyens à prendre pour favoriser une meilleure participation des élèves aux projets éducatifs de l'école;

24. d'ACCEPTER que la C.E.C.M. reconsidère sa politique concernant l'organisation scolaire afin qu'elle devienne beaucoup plus souple en vue de pouvoir offrir aux élèves du deuxième cycle qui ne sont plus tenus à une fréquentation scolaire obligatoire, la possibilité de suivre un programme d'études selon une maquette-horaire conforme à leurs besoins qui pourra entre autres concilier travail - études;

25. d'ACCEPTER que la C.E.C.M. et les Centres de main-d'oeuvre du Montréal métropolitain engagent des discussions en vue de l'établissement d'ententes touchant les élèves qui ne sont plus soumis à la loi de la fréquentation scolaire et qui n'ont pas l'âge pour obtenir un emploi régulier sur le marché du travail;

SITUATION APRES L'ABANDON

26. D'ACCEPTER que la Division des services spéciaux fasse un inventaire exhaustif des ressources et organismes existants qui ont pour rôle de répondre aux besoins des jeunes qui abandonnent leurs études secondaires, et que cette information soit jointe à celle déjà remise aux élèves qui abandonnent;

27. d'INVITER toutes les écoles à confier à une personne de l'école la responsabilité de recevoir immédiatement tout élève qui annonce son intention d'abandonner ses études; cette personne devra discuter avec lui de ces raisons d'abandon, de ses possibilités d'un retour aux études régulières ou à temps partiel ainsi que lui faciliter l'accès aux différentes ressources susceptibles de l'aider dans sa nouvelle situation;

28. d'INVITER chaque école secondaire à encourager et à faciliter l'organisation, par les étudiants, d'un service d'entraide et d'information.

Le Secrétaire général dépose un rapport en date du 12 juin 1975 de M. Jean-Jacques Paquet transmettant les résultats d'une étude sur l'abandon scolaire au secondaire préparée par un groupe de travail à la Division des services spéciaux.

Après étude, il est RESOLU

1. De RECEVOIR ce rapport;

2. De DEMANDER aux Services concernés, aux Régions et aux Ecoles d'étudier les implications administratives et pédagogiques des recommandations contenues au rapport;

3. De DEMANDER, que suite aux études effectuées, un rapport soit soumis avant janvier 1976, par la direction de la Division des services spéciaux, sur les possibilités de réalisation et les mesures envisagées quant à l'application des recommandations.

LA COMMISSION DES ÉCOLES CATHOLIQUES
DE MONTRÉAL
3737 EST, RUE SHERBROOKE, MONTRÉAL 406

THE MONTREAL CATHOLIC SCHOOL
COMMISSION
3737 SHERBROOKE STREET EAST, MONTREAL 406

COMITE EXECUTIF

Séance régulière du 25 juin 1975

III L'abandon scolaire au secondaire

Le Secrétaire général dépose un rapport en date du 12 juin 1975 de M. Jean-Jacques Paquet transmettant les résultats d'une étude sur l'abandon scolaire au secondaire préparée par un groupe de travail à la Division des services spéciaux du Service des études.

Après étude, il est RESOLU de RECOMMANDER au Conseil des commissaires:

1o de RECEVOIR ce rapport à titre d'information;

2o de DEMANDER aux services concernés, aux régions et aux écoles d'étudier les implications administratives et pédagogiques des recommandations contenues dans ce rapport;

3o de DEMANDER au Directeur général d'établir le plan de la consultation proposée à l'alinéa 2o ci-dessus;

4o de DEMANDER que, suite aux études effectuées, un rapport d'étape soit soumis par la direction du Service des études, avant janvier 1976, sur les mesures prises ou à prendre pour appliquer lesdites recommandations.

La répartition des âges des décrocheurs présente une courbe normale qui atteint le point le plus élevé à 16 ans avec 29% des cas d'abandon au 1er juillet 1971 et avec 30% des cas au 1er juillet 1973. En supposant qu'une partie de ces jeunes auront un an de plus au moment de leur départ, on peut déduire que c'est à 16 et 17 ans que se situe la plus forte proportion des décrocheurs.

Afin de mieux évaluer la proportion des décrocheurs qui auront atteint l'âge de 16 ou 17 ans au cours de leur dernière année scolaire, nous regrouperons en une seule catégorie les pourcentages d'élèves qui ont 15 et 16 ans au 1er juillet. Selon ce principe nous déduisons qu'environ la moitié des décrocheurs avaient 16 ou 17 ans au moment de leur départ de l'école. Ainsi en 1971-72, le pourcentage des décrocheurs est de 51% et en 1973-74, de 58%.

Nous pouvons également déduire qu'environ 20% des décrocheurs qui ont 17 ans au 1er juillet et auront atteint de 18 ans au cours de leur année scolaire: 25% des décrocheurs en 1971-72 et 18% en 1973-74.

Enfin nous réalisons que le pourcentage des décrocheurs illégaux (15 ans et moins) se situe autour de 14.0%. En effet, de 9% en 1971-72 il est passé à 16% en 1973-74. Nous remarquons donc une augmentation des décrocheurs illégaux en 1973-74.

Ainsi en 1973-74 parmi les 6,005 décrocheurs qui ont abandonné leurs études, 963 étaient selon la loi en âge de fréquentation scolaire obligatoire.

Une analyse détaillée de leur fiche de départ révèle que 75% d'entre eux étaient âgés de 14 ans au 1er juillet '73; nous pouvons supposer qu'une bonne proportion avait atteint l'âge de 15 ans au moment de leur départ de l'école puisque la majorité des décrocheurs illégaux (65%) ont quitté l'école après le mois de janvier. Par contre 25%, soit le quart, n'avait que 13 ans au début de leur nouvelle année scolaire.

L'étude par niveau indique que 25% de ces 963 décrocheurs illégaux provient du Sec. II, 32% du Sec. III et 25% du Sec. IV; 15% étaient en Sec. I et seulement 3% en Sec. V. Donc cette catégorie de décrocheurs ne provient pas nécessairement des niveaux inférieurs et n'apparaît pas être une population d'élèves caractérisés par des retards scolaires.

De plus, l'analyse de leurs dossiers indique que 80% d'entre eux sont issus du secteur général, 8% du secteur professionnel long, 7% du secteur occupationnel et 3% du secteur professionnel court.

Nous constatons aussi que le travail à salaire et la maladie (pas nécessairement certifiée) sont invoqués par les contrôleurs d'absence dans 24% et 22% des cas; de plus 13% aidaient à la maison, 11% refusaient de fréquenter et 10% projetaient de se trouver un emploi. Pour presque la moitié des cas étudiés soit 48% aucun motif d'abandon n'était invoqué.

Ces motifs sont variés et donnent plutôt un aperçu de la situation des jeunes "décrocheurs illégaux" après quelques semaines d'abandon qu'une explication des causes d'abandon. Ils laissent supposer que des facteurs reliés à la famille et à l'état de santé des élèves incitent une proportion de ces jeunes à quitter l'école prématurément; le goût du travail et le manque de motivation apparaissent également des motifs sous-jacents à ces données.

Signalons que les directions d'école et que le personnel préposé à la fréquentation scolaire insistent sur les difficultés de "retenir" ou de "faire revenir" à l'école des élèves qui sont peu motivés, qui s'absentent et qui sont à la limite de l'âge de la fréquentation obligatoire. Donc l'application de la loi de la fréquentation scolaire et le contrôle des absences sont des mesures qui n'ont pas été efficaces à motiver une forte proportion de ces jeunes élèves à poursuivre plus longtemps leurs études.

L'abandon prématuré de cette catégorie d'élèves demeure une préoccupation; que penser de l'avenir des jeunes de 13, 14 et 15 ans, qui n'ont pas terminé leur Sec. III et qui ne se sont pas préparés à l'école, à un apprentissage d'un métier pour s'intégrer au monde du travail?

B. PROFIL SCOLAIRE DES DECROCHEURS

3. NIVEAUX

Les taux d'abandon ont été calculés en référence au niveau atteint par les décrocheurs en sciences religieuses car, à cause du caractère particulier de cette matière d'enseignement, c'est dans cette discipline qu'il existe le moins d'échecs susceptibles d'entraîner des redoublements; en général, le niveau atteint en sciences religieuses correspond au degré scolaire le plus élevé dans lequel se situe l'étudiant.

TABLEAU 6

TAUX DES DECROCHEURS SELON L'INSCRIPTION PAR NIVEAU EN 1971-72 ET EN 1973-74

NIVEAU	Nombre de décrocheurs	%	Nombre de décrocheurs	%
Sec. I	64	0.4	156	1.2
II	159	1.1	343	2.6
III	356	2.8	963	7.2
IV, 10ième	566	4.2	1,474	11.3
V, 11ième	1,145	5.4	2,860	17.5
Aucune information	785	—	209	—
TOTAL	3,075	3.9%	6,005	7.9

Le tableau 6 permet d'affirmer que les niveaux les plus affectés par les abandons scolaires en 1971-72 sont par ordre d'importance: 11ième et Sec. V, 10ième et Sec. IV, Sec. III, II et I.

La situation est semblable en 1973-74: les taux von en s'accroissant de Sec. I \ Sec. V et ils sont particulièrement élevés en Sec. IV et V, avec 11% et 18% des cas d'abandon.

TABLEAU 7

POURCENTAGE DE DECROCHEURS PAR NIVEAU EN SCIENCES RELIGIEUSES

ANNEES 1971-72 ET 1973-74

		NIVEAU						TOTAL
		Sec. I	II	III	IV, 10e	V, 11e	Aucune information	
ANNEE 1971-72	N	64	159	356	566	1,145	785	3,075
	%	2.1	5.2	11.6	18.4	37.2	25.5	100.0%
ANNEE 1973-74	N	156	343	963	1,474	2,860	209	6,005
	%	2.6	5.7	16.0	24.6	47.6	3.5	100.0%

De plus, lorsque nous comparons la population des décrocheurs inscrite à chacun des niveaux à l'ensemble des décrocheurs, nous constatons que les pourcentages sont presque le double d'un niveau à l'autre.

Ainsi en 1971-72, 2% des décrocheurs se situent en Sec. I comparativement à 5% en Sec. II, en Sec. III la proportion des décrocheurs passe à 12% et à 18% en Sec. IV en 10ième; en Sec. V elle atteint 37%.

En 1973-74 la distribution de la population des décrocheurs est semblable; les pourcentages sont presque le double d'un niveau à l'autre.

Nous pourrions nous attendre à ce que la population des décrocheurs se répartisse de façon semblable dans les autres cours communs: français, anglais, mathématiques. Cependant, tel n'est pas le cas.

En effet, l'analyse des dossiers scolaires des élèves qui ont abandonné au cours de l'année 1971-72 démontre une grande disparité entre les niveaux atteints par les décrocheurs dans les autres matières.

TABLEAU 8

POURCENTAGE DES DECROCHEURS SELON LES NIVEAUX ATTEINTS

DANS LES COURS COMMUNS

ANNEE 1971-72

Matières		Sec. I	II	NIVEAU III	IV	V	Aucune information	TOTAL
Sciences religieuses	N	64	159	356	566	1,145	785	3,075
	%	2.1	5.2	11.6	18.4	37.2	25.5	100.0%
Français	N	78	204	1,057	629	794	313	3,075
	%	2.5	6.6	34.4	20.5	25.8	10.2	100.0%
Anglais	N	82	228	945	630	569	621	3,075
	%	2.7	7.4	30.7	20.5	18.5	20.2	100.0%
Mathématiques	N	76	187	405	650	272	1,485	3,075
	%	2.5	6.1	13.2	21.1	8.8	48.3	100.0%

Ainsi, en comparant les niveaux où se situent les décrocheurs en français, en anglais et en mathématiques par rapport aux sciences religieuses, nous remarquons, dès le Sec. I, qu'un certain nombre d'étudiants ont subi des échecs et sont ainsi ralentis dans leur carrière. En effet, l'écart est de 0.4% en français et en mathématiques et de 0.6% en anglais par rapport aux sciences religieuses. Au niveau de Sec. II, cet écart est de 0.9% en mathématiques, 1.3% en français et 2.2% en anglais.

Mais c'est surtout en Sec. III, au moment où ces jeunes parviennent en général à l'âge limite de fréquentation scolaire obligatoire que la disparité des niveaux est la plus marquée. Tandis que 11.6% des décrocheurs se situent au niveau de Sec. III en sciences religieuses, ce pourcentage passe à 34.4% en français (1,057 élèves par rapport à 356 élèves) et en anglais à 30.7%, soit 19.1% de plus qu'en sciences religieuses (945 élèves par rapport à 356). Si en mathématiques les redoublements dus aux retards scolaires sont moins apparents (écart de 1.6%) il ne faut pas oublier que plusieurs étudiants ne sont pas astreints à choisir cette discipline pour compléter leur profil scolaire en Sec. IV et V; d'ailleurs la sorte de sélection qui s'est effectuée au niveau de cette discipline explique le pourcentage si élevé d'étudiants (48.3%) pour qui il n'existe "aucune information".

En 10ième ou Sec. IV la disparité des niveaux entre les différentes matières est de nouveau minime et l'écart n'est plus que 2.1% en français et en anglais et de 2.7% en mathématiques par rapport aux sciences religieuses. En 11ième ou Sec. V nous constatons une sous-représentation de la population inscrite en français, en anglais et en mathématiques par rapport aux sciences religieuses; tandis que 37.2% des décrocheurs sont inscrits en sciences religieuses seulement 8.8% se retrouvent en mathématiques, 18.5% en anglais et 25.8% en français. Une forte proportion de ces étudiants sont ralentis par des retards scolaires accumulés en français et en anglais; en mathématiques une forte proportion a connu une sorte d'élimination.

Cette étude sur la disparité des niveaux dans les différentes disciplines laisse donc présager des retards scolaires accumulés au cours des années précédentes pour une partie importante de la population des décrocheurs. Le Secondaire III est le niveau où l'on retrouve la plus forte proportion d'élèves ayant connu des retards scolaires.

4. RETARDS SCOLAIRES

L'analyse des 3,075 dossiers scolaires des élèves qui ont abandonné en 1971-72, a permis de déceler parmi les décrocheurs, ceux qui, sans nécessairement recourir au motif de l'échec scolaire pour justifier leur départ, ont vécu une situation décevante à la suite de retards accumulés au cours de leur carrière scolaire.

Les retards scolaires sont évalués en nombre d'années de retard, à partir de l'âge moyen qu'ont en général les étudiants lorsqu'ils atteignent un niveau de scolarité donné. L'échelle utilisée est la suivante:

ANNEE DE SCOLARITE		AGE CHRONOLOGIQUE
Secondaire:		
I	7e	12 - 13 ans
II	8e	13 - 14 ans
III	9e	14 - 15 ans
IV	10e	15 - 16 ans
V	11e	16 - 17 ans
	V	17 - 18 ans

Le tableau 9 résume la scolarité des décrocheurs pour les quatre disciplines: français, anglais, mathématiques, sciences religieuses. Le nombre d'années de retards est indiqué de 1 à 5; 0 signifie une scolarité régulière et -1 une scolarité accélérée.

TABLEAU 9

NOMBRE ET POURCENTAGE DE DECROCHEURS AYANT SUIVI UNE SCOLARITE REGULIERE, UNE SCOLARITE ACCELEREE ET UNE SCOLARITE AVEC ANNEE(S) DE RETARDS POUR CHAQUE MATIERE

NOMBRE D'ANNEES	MATIERES							
	FRANCAIS		ANGLAIS		MATHEMATIQUES		SCIENCES RELIGIEUSES	
	N	%	N	%	N	%	N	%
- 1	6	0.2	5	0.2	6	0.4	13	0.6
0	883	32.0	740	30.1	545	34.2	1,241	54.2
1	868	31.4	770	31.4	509	32.0	571	24.9
2	630	22.8	568	23.2	344	21.6	273	11.9
3	204	7.4	214	8.7	101	6.4	86	3.8
4	44	1.6	47	1.9	17	1.1	5	0.2
5	1	*	3	0.1	--	--	1	*
AUCUNE INFOR-MATION	126	4.6	107	4.4	68	4.3	100	4.4
TOTAL	2,762	100.0%	2,454	100.0%	1,590	100.0%	2,290	100.0%

Il ressort qu'en français 63% des décrocheurs n'ont pas suivi une scolarité régulière au cours des années antérieures; 31% présentent une année de retard, 23% deux ans, 7% trois ans et 2% quatre ans.

En anglais le pourcentage des décrocheurs s'élève à 65% et il se répartit en nombre d'années de retard de façon similaire au français.

En mathématiques le pourcentage de décrocheurs présentant au moins une année de retard scolaire atteint 61%; 32% ont une année de retard et 22% deux ans de retard.

En sciences religieuses le pourcentage des retards scolaires est moins élevé; il se situe à 41%; c'est la matière où il existe le moins d'échecs susceptibles d'entraîner des redoublements.

Donc environ 60% des décrocheurs n'ont pas suivi une scolarité régulière au cours de leur carrière scolaire dans l'une ou l'autre de ces trois matières: français, anglais, mathématiques. Parmi eux, le tiers présente une année de retard et un cinquième, deux années de retard.

Mais l'indice le plus révélateur de l'ampleur des retards scolaires chez les décrocheurs est celui des pourcentages exprimés en nombre d'années de retard par niveau scolaire.

Les données du tableau 10 réfèrent au nombre de décrocheurs inscrits par matière à chacun des niveaux.

TABLEAU 10

POURCENTAGE DES DECROCHEURS PRESENTANT AU MOINS UNE ANNEE DE RETARD SCOLAIRE, PAR MATIERE ET PAR NIVEAU

NIVEAUX	MATIERES			
	FRANCAIS	ANGLAIS	MATHE-MATIQUES	SCIENCES RELIGIEUSES
SEC. I				
Nombre total de décrocheurs	78	82	76	64
% de décrocheurs avec au moins 1 an de retard	92.3%	93.9%	93.4%	92.2%
SEC. II				
Nombre total de décrocheurs	204	228	187	159
% de décrocheurs avec au moins 1 an de retard	85.3%	86.8%	84.5%	83.7%
SEC. III				
Nombre total de décrocheurs	1,057	945	405	356
% de décrocheurs avec au moins 1 an de retard	80.6%	81.1%	74.5%	70.6%
SEC. IV, 10e				
Nombre total de décrocheurs	629	630	650	566
% de décrocheurs avec au moins 1 an de retard	73.2%	70.8%	58.2%	47.2%
SEC. V, 11e				
Nombre total de décrocheurs	794	569	272	1,145
% de décrocheurs avec au moins 1 an de retard	23.3%	18.5%	20.2%	19.8%

L'analyse des retards par niveau indique que:

- plus de 90% de la population des décrocheurs du Secondaire I a subi des retards au cours de sa scolarité;

- en Sec. II cette situation affecte 85% des décrocheurs;

- en Sec. III le pourcentage des retards scolaires est de l'ordre de 80% en français et en anglais et de plus de 70% en mathématiques et en sciences religieuses;

- en Sec. IV ou 10ième année le taux se situe autour de 70% en (langues) et de 50% en sciences religieuses et en mathématiques.

- en 11ième et Sec. V 20% des décrocheurs accusent des retards scolaires allant de un à trois ans dans les quatre disciplines. Ce taux est le plus faible comparativement à celui des autres niveaux puisque tout au long du cours secondaire une sorte de sélection naturelle s'est effectuée.

Les retards scolaires apparaissent donc comme l'un des indices importants dans le dépistage des décrocheurs potentiels.

5. TYPE D'APPRENTISSAGE

Afin d'adapter les programmes d'enseignement au rythme d'apprentissage des élèves, les profils scolaires ont été subdivisés en un éventail de cours dits: pratique, professionnel court, allégé, régulier et enrichi.

TABLEAU 11

NOMBRE ET POURCENTAGE DE DECROCHEURS SELON LA VOIE D'APPRENTISSAGE EN FRANCAIS ET EN ANGLAIS

VOIE	FRANCAIS		ANGLAIS	
	N	%	N	%
Pratique	68	2.2%	—	—
Professionnel court	67	2.2%	130	4.2%
Allégée	1,532	49.8%		
Régulière	1,050	34.1%	2,029	66.0%
Enrichie	45	1.5%	295	9.6%
Aucune information	313	10.2%	621	20.2%
TOTAL	3,075	100.0%	3,075	100.0%

Le tableau 11 indique qu'en français, 54% des décrocheurs proviennent des voies faibles (pratique, professionnel court, allégée) et que 34% sont issus de la voie moyenne (régulière). Seulement 2% des décrocheurs proviennent de la voie forte (enrichie).

En anglais, au niveau cours régulier (à options graduées) il n'existe que deux voies d'apprentissage soit la voie enrichie et la voie dite régulière ou allégée. Parmi les décrocheurs, 12% sont classés dans la voie enrichie et 70% dans les voies moyenne et faible.

Afin de mieux saisir la portée de ces statistiques nous pouvons les comparer à l'évaluation des niveaux intellectuels de la clientèle du Secondaire faite par Forest (1972). D'après cette étude, le pourcentage d'élèves de niveau intellectuel inférieur, moyen et supérieur se distribue comme suit pour chacune des régions administratives:

TABLEAU 12

DISTRIBUTION DE LA CLIENTELE DU SECONDAIRE SELON LES NIVEAUX INTELLECTUELS PAR REGION ET MOYENNE POUR LA C.E.C.M.

	NIVEAUX INTELLECTUELS		
	INFERIEUR %	MOYEN %	SUPERIEUR %
Région I	32.0%	51.0%	17.0%
Région II	39.0%	51.0%	10.0%
Région III	21.0%	57.0%	22.0%
Région IV	22.0%	57.0%	21.0%
Région V	14.0%	56.0%	30.0%
TOTAL	128.0%	272.0%	100.0%
Moyenne pour la CECM	25.6%	54.4%	20.0%
Pourcentage des décrocheurs	54.2%	34.1%	1.5%

Cette répartition théorique de la clientèle du Secondaire à la C.E.C.M. permet de dire que deux fois plus de décrocheurs, que ne le laisse présager ce classement, proviennent des voies faibles en français; de même, deux décrocheurs sur trois sont issus de la voie régulière et un sur vingt de la voie enrichie.

En anglais le classement partage les étudiants en deux groupes seulement: les forts et les faibles. Dans ce cas sept étudiants sur huit viennent des voies faibles et un sur deux de la voie forte.

6. SECTEUR DE FORMATION

Les statistiques de l'année 1973-74 permettent de préciser la distribution des décrocheurs par secteur de formation et d'identifier les secteurs qui sont les plus affectés par les abandons scolaires. Les secteurs étudiés sont: le général, le professionnel long, le professionnel court et l'occupationnel.

TABLEAU 13

POURCENTAGE D'ABANDON SCOLAIRE SELON CHAQUE SECTEUR DE FORMATION

	SECTEURS					
	Général	Profes-sionnel long	Profes-sionnel court	Occupa-tionnel	Aucune infor-mation	TOTAL
Nombre de décrocheurs	3,699	1,625	334	247	100	6,005
%	61.6	27.1	5.6	4.1	1.6	100.0%

Le tableau 13 permet d'avoir une vue d'ensemble de la distribution des décrocheurs à travers les quatre secteurs de formation. Ces données statistiques indiquent une grande différence entre le secteur général et les autres secteurs. Le secteur général obtient le pourcentage

de décrocheurs le plus élevé soit 62%; il totalise le plus grand nombre de décrocheurs. Suit, de loin, le secteur professionnel long avec 27% des décrocheurs. Enfin, les secteurs professionnel court et occupationnel obtiennent un pourcentage d'abandon à peu près similaire par rapport à la population globale des décrocheurs: 6% et 4%.

Cependant, les quatre secteurs de formation ne possèdent pas une population totale identique; le calcul des taux d'abandon selon l'inscription de chacun des secteurs apporte par conséquent un éclairage nouveau.

TABLEAU 14

TAUX D'ABANDON SCOLAIRE SELON LES SECTEURS DE FORMATION[1]

	SECTEURS					TOTAL
	Général	Professionnel long	Professionnel court	Occupationnel	Aucune information	
Nombre de décrocheurs	3,699	1,625	334	247	100	6,005
Inscription*	57,357	8,225	929	1,536	---	68,047
Taux	6.5%	19.8%	36.0%	16.1%	---	8.8%

* en mars 1974

Ainsi, c'est le secteur professionnel court qui fournit le plus grand nombre de décrocheurs par rapport à sa population globale soit 36.0% (Tableau 14). Vient ensuite, au deuxième rang, le professionnel long qui a perdu 20% de ses élèves, c'est-à-dire près d'un cinquième de sa population; il est suivi de près par le secteur occupationnel qui a perdu 16.0% de sa population. Enfin, le secteur général se trouve au dernier rang avec 7% de décrocheurs: c'est le secteur qui a perdu le moins grand nombre de décrocheurs par rapport à sa population globale.

---

1. Nous tenons à remercier M. Jean-Paul Laforest, conseiller à la Division de l'organisation scolaire (Enseignement au secondaire) qui a déterminé la répartition des élèves pour chacun des secteurs de formation.

L'étude des taux d'abandon montre donc que le secteur professionnel court est le secteur le plus affecté par les abandons scolaires et que les décrocheurs sont plus susceptibles de provenir des secteurs professionnel et occupationnel.

7. ASSIDUITE

A ces remarques sur la carrière des décrocheurs, nous ajoutons une analyse de la fiche d'absence afin de mieux connaître l'implication de ces jeunes, dans le milieu scolaire, au cours de leur dernière année d'études.

TABLEAU 15

TAUX D'ABSENTEISME PAR PERIODE DE BULLETIN - ANNEE 1971-72

JOURS D'ABSENCE	1er BULLETIN		2e BULLETIN		3e BULLETIN	
	N	%	N	%	N	%
0 - 5.5	1,527	49.6	629	20.5	374	12.2
6 -20.5	553	18.0	562	18.3	325	10.5
21 jours et plus	73	2.4	194	6.3	71	2.3
Aucune information	922	30.0	1,690	55.0	2,305	75.0
TOTAL	3,075	100.0%	3,075	100.0%	3,075	100.0%

On constate au tableau 15 qu'environ le tiers (30%) des décrocheurs a déjà quitté l'école au moment du premier bulletin en novembre. Ce pourcentage totalise ceux qui n'ont pas fait de choix de cours, ceux qui en ont fait un, mais qui ne se sont pas présentés à l'école en septembre et enfin, ceux qui ont abandonné leurs études durant les deux premiers mois de l'année.

A ces décrocheurs réels il faut ajouter 20% des décrocheurs potentiels qui se sont absentés 6 jours et plus au cours de ces deux premiers mois. Les données du 2e bulletin confirment que ces 20% d'élèves qui s'absentaient étaient des décrocheurs potentiels: en effet à la parution du 2e bulletin, plus de la moitié de la population des décrocheurs (55%) avait déjà quitté l'école. De plus, nous pouvons également déceler que 24.6% des élèves qui se sont absentés 6 jours et plus au cours des mois de novembre, décembre et janvier sont sur le point de poser le même geste: au 3e bulletin en avril les trois quarts des décrocheurs ont déjà pris leur décision et 13% sont sur le point de les imiter. Le dernier quart quittera au dernier trimestre.

L'analyse de la fiche d'absence permet donc de déceler une sorte de décrochage psychologique avant la décision finale d'abandonner les études.

8. RENDEMENT SCOLAIRE

L'analyse de dossiers fournit également des données sur le rendement scolaire de l'ensemble des décrocheurs qui prévoyaient poursuivre leurs études durant l'année 1971-72.

Pour étudier cet aspect de la carrière scolaire du décrocheur, un choix a été fait parmi les matières où le plus grand nombre d'étudiants sont inscrits. Les mathématiques ont été éliminées puisque près de 50% des décrocheurs n'ont pas cette discipline à leur horaire. Parmi les matières obligatoires, le français, l'anglais et les sciences religieuses, les deux dernières disciplines ont été rejetées car d'une part, l'apprentissage d'une langue seconde dépend souvent de facteurs extérieurs au milieu scolaire et qu'il devient difficile d'extrapoler à partir de telles données; d'autre part, les sciences religieuses, à cause du caractère particulier qu'elles présentent, peuvent difficilement servir de critère de base pour évaluer le rendement scolaire. Le choix porte donc sur le français.

TABLEAU 16

RENDEMENT SCOLAIRE EN FRANCAIS

Notes	Notes des décrocheurs		Notes du groupe	
	N	%	N	%
1% - 50%	378	12.3%	119	3.9%
50% - 60%	428	14.0%	545	17.7%
60% - 70%	508	16.5%	1,117	36.3%
70% - 80%	247	8.0%	247	8.1%
80% - 90%	61	2.0%	5	0.1%
90% - 100%	4	0.1%	———	———
0% et aucune information	1,949	47.1%	1,042	33.9%
TOTAL	3,075	100.0%	3,075	100.0%

La compilation des résultats du 1er bulletin révèle que plus de la moitié des décrocheurs présentaient une note insuffisante en français.

En effet, 47% des sujets n'ont pas de note en français et 12% ont subi un échec. Ces résultats scolaires s'expliquent par les remarques faites précédemment sur l'absentéisme, à savoir que 30% ont déjà quitté l'école avant le 1er bulletin et que 20% ont un taux d'absences fort élevé.

Ainsi le sort de plus de la moitié des décrocheurs est déjà fixé dès le début novembre.

Pour ce qui est des autres pourcentages, la distribution se fait comme suit: 14% des décrocheurs obtiennent des notes qui s'échelonnent entre 50% et 60%; 17% entre 60% et 70%; 8% entre 70% et 80%; 2% entre 80% et 100%.

Comparativement aux moyennes obtenues par les groupes auxquels ces jeunes appartiennent, les décrocheurs se distribuent normalement sauf dans la catégorie la plus faible où ils sont sur-représentés.

MOTIFS D'ABANDON

Au cours de l'année scolaire 1972-73 les conseillers d'orientation ont rencontré 1,030 élèves au moment de leur départ de l'école. L'analyse des questionnaires qu'ils ont remplis à la suite des entrevues permet de comparer les principaux motifs d'abandon invoqués par les élèves et les motifs d'abandon évalués par les conseillers.

TABLEAU 17

MOTIFS D'ABANDON AU MOMENT DU DEPART TELS QU'INDIQUES PAR LES ELEVES ET TELS QU'EVALUES PAR LES CONSEILLERS D'ORIENTATION

MOTIFS D'ABANDON	DECROCHEURS		CONSEILLERS	
	N	%	N	%
Travail (Goût du travail, emploi trouvé, projet de travail)	458	42%	324	16%
Raisons scolaires (Difficultés scolaires, changement d'école, insatisfaction par rapport à l'école)	303	28%	716	35%
Raisons familiales (Aide à la maison, autres)	116	11%	286	14%
Raisons financières (Personnelles et familiales)	90	8%	256	13%
Raisons personnelles				
- Manque de motivation à poursuivre les études	9	1%	234	12%
- Autres: mariage, grossesse, maladie, comportement	113	10%	210	10%
TOTAL	1,089	100%	2,050	100%

Nous réalisons qu'il existe des différences entre les motifs invoqués par les élèves et les motifs évalués par les conseillers.

Tout d'abord nous remarquons que les conseillers ont identifié un plus grand nombre de motifs que les élèves. Les conseillers considèrent donc que l'abandon scolaire est fréquemment associé à un ensemble de facteurs.

Les conseillers évaluent que les causes les plus souvent à l'origine des abandons sont des causes d'ordre scolaire: difficultés scolaires, insatisfaction par rapport à l'école, changement d'école; elles représentent 35% des cas d'abandon. Par contre, les causes scolaires ne représentent que 28% des causes invoquées par les élèves; elles viennent au second rang, après les causes reliées au travail. En effet, pour les décrocheurs c'est le travail qui correspond à la cause la plus fréquente; 42% des décrocheurs ont invoqué le goût du travail et l'emploi trouvé ou le projet de travail pour justifier leur départ de l'école. Les conseillers ne font appel à ce motif que pour 16% des cas d'abandon.

Ajoutons également que les conseillers associent plus fréquemment l'abandon scolaire au manque de motivation; ce motif est invoqué dans 12% des cas comparativement à 1% chez les élèves.

De plus nous remarquons que les conseillers insistent beaucoup plus que les élèves sur les causes d'abandon reliées à la famille et aux problèmes financiers. Dans 27% des cas les conseillers font appel au besoin d'aide à la maison ou à des situations familiales problématiques; par contre, seulement 19% des élèves invoquent ces raisons comme cause de leur départ. Pour les conseillers, les raisons familiales et financières représentent les deuxièmes causes les plus fréquemment associées à l'abandon des études, après les causes d'ordre scolaire.

Ces différences entre les conseillers et les élèves au point des motifs d'abandon s'expliquent par la conception différente qu'ils se font de la raison de départ.

Pour les élèves une fois la décision d'abandon prise, leur raison se situe au niveau de l'emploi trouvé ou de l'aide à la maison. En ce sens leur raison correspond davantage à leur situation présente alors que pour les conseillers, les raisons correspondent plutôt aux éléments explicatifs de l'abandon et non au résultat immédiat.

OPINION DES CONSEILLERS D'ORIENTATION PAR RAPPORT A L'ABANDON

Nous avons demandé aux conseillers d'orientation de se prononcer sur la décision prise par les élèves, d'abandonner leurs études.

L'analyse des questionnaires précise que 48% des conseillers se disent en faveur de l'abandon, ce qui représente environ la moitié des opinions. Seulement 24% sont défavorables; enfin les conseillers étaient ambivalents dans 19% des cas ce qui est un assez fort pourcentage.

Les conseillers se disent en accord avec la décision d'abandon prise par l'élève, soit parce que la situation scolaire s'est trop détériorée ou soit parce que des situations familiales ou financières nécessitent la mobilisation de l'élève à l'extérieur de l'école.

Les conseillers sont particulièrement défavorables à l'abandon de l'élève quand il est question d'un manque de motivation, de difficultés scolaires ou de problèmes d'orientation.

Notons que les conseillers se sont prononcés sur la décision prise par l'élève, en tenant compte des ressources et des limites du milieu scolaire; ces limites sont particulièrement marquées au niveau de l'absence de mesures de récupération en cours d'année. De plus, les conseillers ont remarqué que le moment du départ est mal choisi pour inciter les élèves à rester à l'école; ils préconisent plutôt des mesures de dépistage.

TROISIEME PARTIE

RECHERCHE RELANCE

1. OBJET

Une relance effectuée auprès d'élèves ayant abandonné leurs études et auprès de finissants ayant obtenu leur certificat officiel du MEQ permet d'identifier d'autres facteurs qui sont reliés à l'abandon scolaire.

Il s'agit en fait d'une recherche comparative entre les "drop-out" et les finissants de la CECM selon différentes variables sociales, familiales et scolaires. Elle a été réalisée en collaboration avec CADRE[1] dans le contexte d'un projet Perspectives - Jeunesse. La population étudiée est celle des décrocheurs de l'année 1970-'71 et du premier semestre 1971-'72 ainsi que celle des finissants de juin 1971.

2. METHODOLOGIE

Nous avons procédé par énumération.* Un questionnaire (voir exemplaire en annexe A) a été envoyé à toute la population des décrocheurs et des finissants concernés; 1,320 décrocheurs et 5,352 finissants ont retourné leur questionnaire; ce qui représente 25% des décrocheurs et 35% des finissants. Malgré ces faibles taux de répondants, l'échantillon s'est révélé représentatif de la population globale en fonction du sexe, des régions administratives et des degrés scolaires.

---

1. Centre d'Animation et de Recherche en Education.

* Cette étude a été faite par recensement. Il n'y a eu aucune relance auprès des sujets après l'envoi du questionnaire; ce qui explique le bas taux de répondants. L'auteur n'avait malheureusement aucun contrôle sur l'établissement de l'échantillonnage et sur le budget. Notons qu'une étude de ce genre a été entreprise par le Protestant School Board of Montreal et on avait obtenu environ 40% de retours des questionnaires: "A Million Opinions" (1972).

En effet on est surpris de constater que ce faible taux de répondants n'a pas globalement affecté la représentativité de l'échantillon par rapport à l'ensemble de la population concernée. Les tableaux suivants présentent les comparaisons de l'échantillon des décrocheurs et des finissants à la population réelle selon des variables socio-démographiques (sexe, région administrative) et des variables structurelles (niveau scolaire, types d'école).

SEXE

TABLEAU 18

REPRESENTATIVITE* DE L'ECHANTILLON DES DECROCHEURS SELON LE SEXE (POURCENTAGE)

SEXE	ECHANTILLON	POPULATION REELLE
MASCULIN	51.9%	56.6%
FEMININ	48.1%	43.4%
%	100.0%	100.0%
N	(1314)	(7815)

* Différences non significatives, $p < .001$

Nous constatons au tableau 18 que l'échantillon des décrocheurs est représentatif au seuil de .001, de la population réelle des élèves ayant abandonné au cours des deux années 1970-'71 et 1971-'72, au point de vue de sexe.

REGION ADMINISTRATIVE

TABLEAU 19

REPRESENTATIVITE DE L'ECHANTILLON DES DECROCHEURS SELON LA REGION ADMINISTRATIVE (POURCENTAGE)

REGION	ECHANTILLON	POPULATION REELLE	
I	15.8%	14.7%	*
II	26.8%	32.7%	**
III	20.1%	18.2%	*
IV	19.6%	18.5%	*
V	17.7%	15.9%	*
%	100.0%	100.0%	
N	(1,320)	(7,815)	

* Différences non-significatives; $p < .001$

** Différences significatives; $p < .001$

Le tableau 19 montre que l'échantillon des décrocheurs est représentatif de l'ensemble des régions administratives de la C.E.C.M., pour les deux années 1970-'71 et 1971-'72.

Il n'apparaît pas de différences significatives entre l'échantillon des décrocheurs provenant des régions I, III, IV et V et la population réelle, sauf pour la région II, où l'on remarque une sous-représentation significative de répondants. Le seuil de probabilité est de .001.

TABLEAU 20

REPRESENTATIVITE DE L'ECHANTILLON DES FINISSANTS SELON LA REGION ADMINISTRATIVE (POURCENTAGE)

REGION	ECHANTILLON	POPULATION REELLE	
I	12.7%	12.4%	*
II	18.0%	19.0%	*
III	21.0%	20.7%	*
IV	23.9%	24.6%	*
V	24.4%	23.3%	*
%	100.0%	100.0%	
N	(5,352)	12,697)	

* Différences non-significatives; $p < .001$

On constate au tableau 20 que l'échantillon des finissants est également représentatif par rapport aux régions administratives de la C.E.C.M. Aucune différence significative n'apparaît au seuil de .001 par rapport à la population réelle des finissants de juin 1971 pour chacune des régions administratives.

NIVEAU SCOLAIRE

TABLEAU 21

REPRESENTATIVITE DE L'ECHANTILLON DES DECROCHEURS SELON LE NIVEAU SCOLAIRE (POURCENTAGE)

NIVEAU	ECHANTILLON	POPULATION	
SEC. I	1.8%	2.1%	•
II	7.8%	6.5%	•
III	18.3%	27.3%	••
IV	38.6%	38.3%	•
V	33.5%	25.8%	••
%	100.0%	100.0%	
N	(1,196)	(4,119)	

• Différences non-significatives; $p < .001$

•• Différences significatives; $p < .001$

L'échantillon des décrocheurs est comparé, au tableau 21, à la population réelle des décrocheurs de l'année 1971-'72 selon le niveau scolaire. Nous n'avons pu comparer par rapport à l'ensemble des décrocheurs des deux années 1970-'71 et 1971-'72 à cause de la classification différente utilisée en 1970-'71.

Nous remarquons malgré tout que l'échantillon des décrocheurs est représentatif de la population réelle au niveau de trois degrés scolaires: Sec. I, II et IV. En Sec. III il y a une sous-représentation du pourcentage de répondants tandis qu'en Sec. V il y a une sur-représentation du pourcentage de répondants, par rapport à la population totale des décrocheurs de 1971-'72.

TYPES D'ECOLES

TABLEAU 22

REPRESENTATIVITE DE L'ECHANTILLON DES DECROCHEURS SELON LES TYPES D'ECOLES (POURCENTAGE)

TYPES D'ECOLES	ECHANTILLON	POPULATION REELLE	
Ecoles de métiers	9.1%	10.2%	*
Polyvalentes	17.1%	23.6%	**
Ecoles secondaires avec cours général	36.6%	29.8%	**
Ecoles secondaires avec cours général et cours professionnel	36.1%	33.5%	*
Ecoles occupationnelles	1.1%	2.9%	*
%	100.0%	100.0%	
N	(1,320)	(7,203)	

* Différences non-significatives; $p < .001$

** Différences significatives; $p < .001$

Enfin nous avons évalué la représentativité de l'échantillon des décrocheurs et des finissants à la population réelle selon les types d'écoles (dernière école fréquentée).

Nous constatons au tableau 22 que l'échantillon des décrocheurs est représentatif de la population réelle des décrocheurs (années 1970-'71 et 1971-'72) au niveau de trois types d'écoles: de métiers, écoles secondaires avec cours général et professionnel, écoles occupationnelles. Il y a une sous-représentation des répondants ayant fréquenté les écoles polyvalentes et une sur-représentation des répondants provenant des écoles secondaires avec cours général.

TABLEAU 23

REPRESENTATIVITE DE L'ECHANTILLON DES FINISSANTS SELON LES TYPES D'ECOLES (POURCENTAGE)

TYPES D'ECOLES	ECHANTILLON	POPULATION REELLE	
Ecoles de métiers	7.5%	8.9%	*
Polyvalentes	9.9%	10.1%	*
Ecoles secondaires avec cours général	45.1%	44.3%	*
Ecoles secondaires avec cours général et cours professionnel	37.0%	36.2%	*
Ecoles occupationnelles	0.5%	0.5%	*
%	100.0%	100.0%	
N	(5,352)	(12,697)	

* Différences non-significatives; $p < .001$

Nous remarquons au tableau 23 que l'échantillon des finissants est représentatif de la population réelle des finissants (en juin 1971) selon chaque type d'école. Les différences ne sont pas significatives au seuil de .001.

3. ANALYSE STATISTIQUE

Dans un premier temps, nous avons d'abord appliqué le test Chi carré à chacune des variables étudiées afin de préciser, si les différences entre le groupe de décrocheurs et le groupe de finissants, étaient significatives, c'est-à-dire non dues au hasard. Etant donné la grandeur de notre échantillon, nous avons retenu le seuil de probabilité de .001 afin d'obtenir le niveau de signification le plus discriminatoire.

A cette première étape de l'analyse, nous avons constaté que le groupe des décrocheurs se différencie de celui des finissants au niveau de 32 variables. On trouvera la liste de ces variables en annexe B.

Dans une seconde étape de l'analyse, nous avons évalué la force d'association* entre ces différentes variables et l'abandon scolaire. L'application du coefficient de corrélation de Kramer a permis de constater que peu de variables étaient fortement associées à l'abandon des études.

Ainsi, 22 variables se sont révélées comme étant très faiblement associées à l'abandon scolaire; leur force d'association varie entre .01 et .10. Seulement dix (10) variables ont présenté une force de corrélation supérieure à .10 (entre .12 et .25). Aucune des variables n'était fortement reliée à l'abandon scolaire; dans la plupart des études sociologiques une variable est considérée comme fortement reliée à une autre variable lorsque sa force d'association atteint au moins le seuil de .30.

---

* Il faut bien distinguer entre l'association non due au hasard et la force de cette association.

Aussi, bien que nous ayons constaté que 32 variables étaient reliées au phénomène de l'abandon scolaire à l'application du test Chi carré, notre étude ne portera que sur l'analyse et l'interprétation des dix (10) variables dont la force d'association est la plus élevée.*

4. PRESENTATION DES RESULTATS

a) VARIABLES SCOLAIRES

Parmi les dix variables identifiées, six (6) variables sont d'ordre scolaire. Elles concernent les relations étudiants-enseignants, le degré de satisfaction par rapport aux études secondaires ainsi que le nombre de matières reprises au Secondaire.

RELATIONS ETUDIANTS - ENSEIGNANTS

TABLEAU 24

CONSULTATION AUPRES DES ENSEIGNANTS SELON LA PERSEVERANCE SCOLAIRE (EN POURCENTAGE)

FREQUENCE	DECROCHEURS	FINISSANTS
Souvent	44.4%	52.7%
Rarement	36.7%	38.6%
Pas du tout	18.9%	8.7%
%	100.0%	100.0%
N	(1,285)	(5,317)

$\chi^2 = 117.35$; d. l. = 2, $p \leq .001$
$\eta = .14$

A la lecture du tableau 24 on constate qu'il existe une relation inverse entre la persévérance scolaire et la fréquence de consultation.

---

* La recherche "Relance" comme la précédente étude sur l'abandon scolaire (P. Martineau) ne comporte que des analyses bivariées. L'introduction d'une troisième variable contrôle aurait peut-être augmenté le nombre de variables plus significatives. Ce travail plus détaillé n'a pas été fait faute de temps et de ressources.

Alors que presque 53% des finissants consultaient souvent leurs professeurs pour les études et les travaux pratiques, environ 56% des décrocheurs les consultaient rarement ou pas du tout.

Les décrocheurs ont donc tendance à consulter moins souvent leurs professeurs pour se faire aider dans leurs études et dans leurs travaux pratiques. On peut déduire que les décrocheurs potentiels auraient moins d'aide pédagogique que les étudiants qui fréquentent l'école jusqu'à la fin de leur cours secondaire.

TABLEAU 25

PERCEPTION PAR RAPPORT A LA DISPONIBILITE DES ENSEIGNANTS SELON LA PERSEVERANCE SCOLAIRE (EN POURCENTAGE)

PERCEPTION	DECROCHEURS	FINISSANTS
1.		
La plupart des professeurs	30.8%	41.0%
Certains professeurs	44.0%	49.1%
Aucun des professeurs	25.2%	9.9%
%	100.0%	100.0%
N	(1,267)	(5,268)

$\chi^2 = 241.92$; d. l. = 3, p. .001

$\nu_p = .20$

---

1. Pour l'opérationalisation de la question, se référer au questionnaire en annexe A, p. 97, No 16 b).

Le tableau 25 réfère aux perceptions des étudiants par rapport à la disponibilité de leurs professeurs à les rencontrer pour les études et les travaux pratiques.

Tandis que 69% des décrocheurs ne perçoivent pas leurs professeurs comme ayant été très disponibles ou intéressés à les rencontrer, seulement 59% des finissants les perçoivent de la même façon.

Donc les décrocheurs ont plus tendance que les finissants à percevoir leurs professeurs comme peu disponibles.

Il faut cependant remarquer, qu'indépendamment de la persévérance scolaire, plus de 60% des étudiants perçoivent que seulement certains de leurs professeurs étaient disponibles à les aider dans leurs études.

Voici quelques commentaires écrits par les répondants; ils résument leurs opinions sur la consultation auprès des professeurs:

"Mes relations avec les professeurs étaient bonnes mais la plupart du temps il fallait courir après."

"Ils ne voulaient rien savoir après les cours."

"Les professeurs nous rencontrent mais sont trop pressés."

"Les élèves ont besoin d'une relation directe avec les professeurs et les directions."

DEGRE DE SATISFACTION PAR RAPPORT AUX ETUDES SECONDAIRES

Trois autres variables d'ordre scolaire se rapportent au degré de satisfaction des étudiants par rapport aux études secondaires suivies: les cours, la formation personnelle, les activités para-scolaires.

TABLEAU 26

SATISFACTION DES COURS SUIVIS SELON LA PERSEVERANCE SCOLAIRE

(EN POURCENTAGE)

1. DEGRE DE SATISFACTION	DECROCHEURS	FINISSANTS
Très satisfaits	38.3%	47.9%
Modérément satisfaits	36.9%	40.3%
Peu satisfaits	24.8%	11.8%
%	100%	100%
N	(1281)	(5321)

χ^2 = 144.76; d. l. = 2; p. $<$ .001

r_s = .14

Le tableau 26 indique une relation inverse entre la satisfaction des cours suivis au point de vue des connaissances théoriques et pratiques et la persévérance scolaire.

Alors que 48% des finissants disent être très satisfaits des cours suivis, 62% des décrocheurs en sont modérément ou peu satisfaits.

---

1. Pour l'opérationalisation de la question, voir en Annexe A, p. 96, No 14 a).

Les décrocheurs sont donc plus insatisfaits que les finissants. L'insatisfaction des études secondaires au point de vue des connaissances théoriques et pratiques (cours suivis) apparaît donc un facteur relié à l'abandon scolaire.

Voici des réflexions tirées des commentaires écrits par les répondants sur les cours suivis: elles se rapportent principalement aux raisons de leurs insatisfactions.

"Ce que j'ai le plus retiré de mon enseignement secondaire est le témoignage humain de mes professeurs beaucoup plus que les connaissances acquises."

"Mes cours ne me convenaient pas."

"Il n'y avait plus de place pour que je suive mon cours."

"Il y avait trop de théorie pas assez de pratique pour apprendre un métier."

"Les professeurs n'enseignent pas toujours leur spécialité; c'est décourageant pour l'étudiant qui apprend moins bien."

"Plusieurs cours ne sont pas donnés en rapport avec ce que tu vises, surtout dans la concentration métier."

TABLEAU 27

SATISFACTION DES ETUDES SECONDAIRES AU POINT DE VUE DE LA FORMATION PERSONNELLE SELON LA PERSEVERANCE SCOLAIRE

(EN POURCENTAGE)

1. DEGRE DE SATISFACTION	DECROCHEURS	FINISSANTS
Très satisfaits	44.7%	47.7%
Modérément satisfaits	28.5%	34.8%
Peu satisfaits	26.8%	17.5%
%	100.0%	100.0%
N	(1256)	(5282)

χ^2 = 60.36; d. l. = 2, p < .001

ϕ = .14

Les données du tableau 27 se rapportent au degré de satisfaction des études secondaires suivies au point de vue de la formation personnelle (règlements, individualisation dans les relations avec les adultes, valeurs transmises).

Tandis que 55% des décrocheurs sont modérément ou peu satisfaits de la formation personnelle reçue durant leurs études secondaires, seulement 52% des finissants en sont modérément ou peu satisfaits.

---

1. Pour l'opérationalisation de la question, se référer à l'annexe A, p. 96, No 14 c).

Les décrocheurs ont donc tendance à être plus insatisfaits que les finissants de leur formation personnelle. Ces données nous amènent à nous questionner sur le climat des écoles, sur l'acceptation de certains règlements par les étudiants ainsi que sur la qualité des relations entre étudiants et personnel scolaire. Voici quelques phrases représentatives tirées des commentaires écrits par de nombreux répondants (décrocheurs et finissants) sur leur formation personnelle, nous fournissant des éléments de réflexion:

"Ce qu'il faut, une école plus humaine."

"A l'école je me sentais comme dans une prison, une manufacture, comme un numéro."

"Il faut plus de compréhension des professeurs et des directions et plus de contacts vu qu'on change souvent de groupe et de professeur."

"L'atmosphère empêche les gens de se connaître."

"Les seules grosses difficultés vécues: des règlements d'ordre disciplinaire."

"Il ne faut pas que les mêmes règlements soient appliqués en Sec. I comme en Sec. V."

TABLEAU 28

SATISFACTION DES ACTIVITÉS PARASCOLAIRES SELON LA PERSEVERANCE SCOLAIRE (EN POURCENTAGE)

DEGRE DE SATISFACTION	DECROCHEURS	FINISSANTS
Très satisfaits	36.4%	26.4%
Modérément satisfaits	26.6%	30.7%
Peu satisfaits	37.0%	42.9%
%	100.0%	100.0%
N	(1062)	(4589)

χ^2 = 42.35; d. l. = 2, p < .001

N_c = .14

Les données du tableau 28 concernent le degré de satisfaction par rapport aux activités para-scolaires.

Les résultats indiquent:

- que 64% des décrocheurs sont modérément ou peu satisfaits des activités para-scolaires, tandis que plus de 74% des finissants en sont assez peu satisfaits.

Donc à l'inverse des résultats précédents, les décrocheurs ont tendance à être plus satisfaits que les finissants des activités para-scolaires organisées dans les écoles. L'insatisfaction concernant les activités para-scolaires n'apparaît pas comme un des facteurs reliés à l'abandon scolaire. Aussi nous nous interrogeons sur les raisons d'insatisfaction des étudiants qui fréquentent l'école jusqu'à la fin de leurs études secondaires.

Malheureusement peu de commentaires ont été écrits par les finissants concernant les activités para-scolaires. Ils ne peuvent donc nous aider à saisir les raisons de leurs insatisfactions; d'autres recherches devraient nous apporter des éclairages sur cette question. Nous ne possédons que quelques commentaires faits par des décrocheurs et finissants qui se résument au fait "que l'on doit organiser de plus en plus d'activités para-scolaires dans les écoles afin de compenser pour l'atmosphère froide des grosses écoles".

NOMBRE DE MATIERES REPRISES AU SECONDAIRE

TABLEAU 29

NOMBRE DE MATIERES REPRISES AU SECONDAIRE SELON LA PERSEVERANCE SCOLAIRE (EN POURCENTAGE)

NOMBRE DE MATIERES	DECROCHEURS	FINISSANTS
Aucune	55.5%	81.7%
Une	13.7%	8.5%
Deux	9.2%	2.7%
Trois et plus	21.6%	7.1%
%	100%	100.0%
N	(1245)	(5185)

χ^2 = 437.5; d. l. = 3; $p < .001$

η = .25

Le tableau 29 réfère au nombre de matières reprises durant les études secondaires.

Alors que 46% des décrocheurs ont repris une matière et plus, seulement 18% des finissants ont repris des matières au cours de leurs études secondaires.

Les décrocheurs reprennent donc plus de matières que les finissants. L'échec scolaire apparaît comme l'un des principaux facteurs associés à l'abandon scolaire. C'est la variable "échec scolaire" qui présente la force d'association la plus marquée à l'abandon scolaire parmi toutes les variables étudiées dans la recherche "Relance".

Si nous ajoutons à cette conclusion, la constatation[1.] que 60% des décrocheurs avaient accumulé au cours de leur carrière scolaire au moins une (1) année de retard

---

1. Se référer à la deuxième partie du présent rapport en page 14 .

scolaire dans l'une ou l'autre des matières de base: français, anglais, mathématiques, nous pouvons supposer que l'arriération pédagogique est plus marquée chez les décrocheurs que chez les finissants.

Nous espérons pouvoir vérifier de façon plus rigoureuse cette hypothèse au cours de l'année prochaine, en utilisant des données inscrites aux dossiers scolaires depuis l'Elémentaire jusqu'à la fin du Secondaire. Cette étude serait également effectuée selon l'origine socio-économique des étudiants afin de vérifier si l'arriération pédagogique est davantage reliée à l'abandon des études dans les milieux socio-économiquement faibles que dans les autres milieux.

b) VARIABLES FAMILIALES

Sur les dix variables retenues à cause de leur force d'association plus élevée par rapport à l'abandon scolaire, trois variables concernent le milieu familial.

TYPE DE FOYER AU MOMENT DES ETUDES SECONDAIRES

Une de ces variables se rapporte aux personnes avec qui vivaient les étudiants au moment de leurs études secondaires.

TABLEAU 30

TYPE DE FOYER SELON LA PERSEVERANCE SCOLAIRE

LIEU DE RESIDENCE	DECROCHEURS	FINISSANTS
Avec les parents	81.9%	90.2%
Mère seulement	12.7%	7.2%
Père seulement	2.3%	*
En foyer nourricier	1.5%	*
En appartement	*	*
En pension	*	*
Autres	*	*
%	100.0%	100.0%
N	(1289)	(5317)

χ^2 82.28; d. l. = 6 $p < .001$

$r_c = .14$

A la lecture du tableau 30 on constate que:

> 18% des décrocheurs ne vivaient pas avec leurs deux parents au moment de leurs études secondaires, alors que seulement 10% des finissants ne résidaient pas avec les deux parents.

La non-résidence avec les deux parents est donc comme l'un des facteurs reliés à l'abandon scolaire.

L'étude de Pauline Martineau (1974) sur les abandons scolaires de l'année 1971-72 à la CECM confirme ce résultat.

Elle rapporte que 19% des décrocheurs étudiés appartenaient à des foyers dont le chef de résidence était soit le père ou soit la mère (pour 15% des cas) ou soit une autre personne (4% des cas). De plus en comparant ces résultats aux statistiques officielles du Recensement du Canada 1971, elle constate que le pourcentage de décrocheurs issus de foyers dont l'un des parents est décédé ou dont les parents sont divorcés est 2 fois plus élevé que dans le reste de la population montréalaise. Elle conclut:

> "qu'au point de vue familial, le pourcentage de décrocheurs qui appartiennent à des foyers désunis est plus élevé que dans le reste de la population".

L'ACCEPTATION DES AMIS (ES) PAR LES PARENTS

Une autre variable d'ordre familial concerne les relations parents - étudiants au sujet de l'acceptation des amis (es) (Tableau 31).

TABLEAU 31

ACCEPTATION DES AMIS(ES) PAR LES PARENTS SELON LA PERSEVERANCE SCOLAIRE (EN POURCENTAGE)

DEGRE D'ACCEPTATION	DECROCHEURS	FINISSANTS
Beaucoup	61.9%	71.1%
Modérément	22.8%	21.9%
Très peu	15.3%	7.0%
%	100.0%	100.0%
N	(1299)	(5305)

χ^2 97.56; d.l. = 2, $p < .001$

$r_c = .14$

Alors que 38% des décrocheurs disent que leurs parents n'acceptaient que modérément ou peu leurs amis(es), au moment des études secondaires, seulement 29% des finissants considèrent que leurs parents n'acceptaient pas beaucoup leurs amis(es).

Les décrocheurs présentaient donc plus de difficulté que les finissants à faire accepter leurs amis par leurs parents. Ces données révèlent que le désaccord entre les étudiants et les parents au sujet du choix des amis(es) est associé à l'abandon scolaire.

Comment expliquer ce désaccord ou ce problème de relation entre parents et étudiants et comment interpréter la corrélation avec l'abandon scolaire?

Une des réponses plausibles est que les décrocheurs, plus que les finissants, ont des valeurs ou un comportement non acceptables pour leurs parents. Un des résultats de la recherche "Relance" nous indique que ce conflit de valeurs porterait entre autres sur la poursuite des études dans ce

sens les parents n'accepteraient pas facilement que leurs enfants fréquentent des amis(es) désintéressés(es) de l'école ou qu'ils subissent l'influence de jeunes ayant déjà abandonné leurs études. Ceci ne demeure qu'une hypothèse: elle est basée sur le fait que 24% des décrocheurs qui avaient des amis(es) accordaient peu d'importance aux études contrairement à 14% des finissants. Comme la force de corrélation au niveau de cette variable n'était que de .10, nous ne l'avons pas retenue dans notre analyse.

ESPACE ADEQUAT POUR ÉTUDIER A LA MAISON

TABLEAU 32

ESPACE DISPONIBLE A LA MAISON SELON LA PERSEVERANCE SCOLAIRE
(EN POURCENTAGE 100%)

ESPACE ADEQUAT	DECROCHEURS	FINISSANTS
Oui	63.0%	75.5%
Non	37.0%	24.5%
%	100.0%	100.0%
N	(1292)	(5199)

χ^2 82.21; d. l. = 1; $p < .001$

$r_c = .14$

Le tableau 32 se rapporte à l'espace disponible à la maison pour étudier ou pour effectuer des travaux scolaires; par espace disponible nous entendons un endroit tranquille où il est possible d'étudier.

Tandis que 37% des décrocheurs n'avaient pas d'espace adéquat pour étudier à la maison, seulement 25% des finissants n'avaient pas d'espace disponible.

L'absence d'un endroit tranquille à la maison pour étudier et effectuer les travaux scolaires est donc relié à l'abandon scolaire.

Les élèves qui ont abandonné étaient donc plus nombreux que les finissants à vivre dans des conditions familiales peu propices à l'étude et à la réalisation de travaux scolaires; nous pensons principalement au bruit et à la promiscuité.

3. SITUATION APRES L'ABANDON

La dernière des dix variables à l'étude concerne le nombre de démarches effectuées par les décrocheurs en vue de l'obtention de leur emploi. Avant d'en faire la présentation, nous désirons dans un premier temps, décrire la situation des décrocheurs et des finissants depuis qu'ils ont quitté l'école.

TABLEAU 33

SITUATION PRESENTE SELON LA PERSEVERANCE SCOLAIRE

(EN POURCENTAGE)*

SITUATION PRESENTE	DECROCHEURS	FINISSANTS
Travail à temps plein	56.4%	24.4%
Etudes à temps plein	9.6%	66.6%
Recherche d'un emploi	17.1%	5.8%
Aide à la maison	4.0%	*
Démarches pour retourner aux études	4.0%	1.0%
Mariage	3.0%	1.0%
Expériences personnelles, voyages	2.0%	1.0%
Repos	1.0%	*

* Les pourcentages ne totalisent pas 100% car ils n'ont pas été arrondis.

Au moment de l'administration du questionnaire, le départ de l'école pouvait varier de 8 à 14 mois chez les décrocheurs et il datait de 9 mois chez les finissants. Le tableau 33 présente la proportion de ceux qui travaillent à temps plein et qui étudient à temps plein; la proportion de ceux qui sont à la recherche d'un emploi ou qui se trouvent dans une situation "autre": aide à la maison, mariage, repos, voyage, démarches en vue d'un retour aux études.

Nous constatons que 56% des décrocheurs et que seulement 24% des finissants travaillent à temps plein. Ainsi, environ un an depuis leur départ de l'école, la moitié des décrocheurs et le quart des finissants se trouvent sur le marché du travail.

Cependant, 17% des décrocheurs sont à la recherche ou dans l'attente d'un emploi comparativement à 6% des finissants. Donc la majorité des décrocheurs sont plus susceptibles de se retrouver sur le marché du travail un an après leur départ de l'école.

Une partie des décrocheurs sont retournés aux études: 10% étudient à temps plein et 6% à temps partiel au Service de l'éducation des adultes[1]. La proportion des décrocheurs qui poursuivent leurs études atteint donc 16%.

Par contre, la majorité des finissants sont plus susceptibles de poursuivre leurs études.

Ainsi, 66% des finissants étudient encore à plein temps soit au CEGEP ou dans une école spécialisée.

Enfin, 13% des décrocheurs se retrouvent dans une autre situation; 8% aident à la maison ou font des démarches pour retourner aux études; 3% sont mariés; 2% voyagent ou vivent d'autres sortes d'expériences personnelles; 1% sont en repos.

---

1. Cette donnée supplémentaire n'a pas été cumulée aux autres pourcentages car elle concerne les décrocheurs qui travaillent à temps plein tout en étudiant à temps partiel.

TYPES D'OCCUPATIONS

A partir d'un échantillon de 10% des questionnaires remplis par ceux qui travaillent à temps plein, nous avons étudié les types d'emplois occupés sur le marché du travail. Le tableau 34 présente les différentes occupations des décrocheurs et des finissants.

Alors que 64% des décrocheurs se partagent principalement en deux catégories d'emploi (occupations cléricales et occupations non-spécialisées), 54% des finissants se concentrent dans une seule catégorie d'emploi, celle des occupations cléricales. Les finissants ont donc plus tendance que les décrocheurs à occuper des emplois d'ordre clérical.

Par contre, les décrocheurs ont plus tendance à occuper des emplois non-spécialisés. En effet 26% se retrouvent dans cette catégorie d'occupations comparativement à 7% des finissants.

De plus, on remarque que les décrocheurs sont plus nombreux à travailler comme opérateurs de machines: 16% comparativement à 9% des finissants. Mais ils sont moins nombreux à travailler dans certains types d'occupations spécialisées comme dans la vente, les arts et les loisirs, dans le contrôle et l'investigation, dans la protection et la sécurité.

TABLEAU 34

CLASSIFICATION DES OCCUPATIONS* SELON LA PERSEVERANCE SCOLAIRE

(EN POURCENTAGE)

OCCUPATIONS	DECROCHEURS	FINISSANTS
- OCCUPATIONS CLERICALES (commis de bureau, dactylo, messager, réceptioniste, téléphoniste)	37.5%	54.4%
- OCCUPATIONS NON-SPECIALISEES (manoeuvres, journaliers, gardien de nuit, laveur d'auto, de vitre, de vaisselle, maintenance)	26.3%	7.0
- OPERATION DE MACHINES DIVERSES (dans l'imprimerie dans l'industrie, dans la télé-communication, à l'informatique, dans manufacture)	16.3%	8.7%
- SERVICES PERSONNELS (coiffeuse, aide-infirmière, aide-familiale, gardienne d'enfants, laitier)	10.0%	7.9%
- TRAVAILLEURS SPECIALISES DANS LA PRODUCTION, L'ENTRETIEN ET LA REPARATION DES BIENS DE CONSOMMATION (mécanicien, assembleur)	3.7%	2.6%
- CONSTRUCTION (peintre en bâtiment, menuisier)	2.5%	____
- OCCUPATIONS DANS LA VENTE (vendeur (se))	2.5%	7.9%
- TRANSPORTS (Chauffeur)	1.2%	1.0%
- ARTS, LETTRES, SPORTS, LOISIRS (moniteur, dessinatrice de mode)	____	3.4%
- OCCUPATIONS DE CONTROLE ET D'INVESTIGATION (surveillant, gérant, inspecteur, vérificateur)	____	4.4%
- PROTECTION, SECURITE, SANTE (policier)	____	1.7%
- AGRICULTEUR	____	1.0%
	N (80)	N (114)

* La classification utilisée est en grande partie celle du Bureau Fédéral de la Statistique 1971, modifiée par une étude de Robert Bédard de l'Université Laval, dans le cadre d'une recherche intitulée: "Présentation de la classification des occupations A.S.O.P.E. 1971".

DEMARCHES EFFECTUEES POUR L'OBTENTION DE L'EMPLOI ACTUEL

Le tableau suivant présente le nombre de démarches effectuées auprès des employeurs avant l'obtention de leur emploi actuel. Il ne concerne évidemment que la population des décrocheurs et des finissants qui travaillent à temps plein.

TABLEAU 35

DEMARCHES EFFECTUEES AUPRES DES EMPLOYEURS SELON LA PERSEVERANCE SCOLAIRE (EN POURCENTAGE)

NOMBRE DE DEMARCHES	DECROCHEURS	FINISSANTS
Une	86.7%	93.7%
Deux	4.1%	2.4%
Trois	9.2%	3.9%
%	100.0%	100.0%
N	(509)	(1242)

$\chi^2 = 24.79$; d. l. = 1; $p < .001$

$r_c = .14$

Tandis que 13% des décrocheurs ont effectué plus d'une démarche auprès des employeurs avant d'obtenir leur emploi actuel, seulement 6% des finissants ont effectué autant de démarches.

Les décrocheurs ont donc tendance à rencontrer un plus grand nombre d'employeurs que les finissants avant de se trouver un emploi.

Il est possible que les décrocheurs aient plus de difficulté que les finissants à trouver un emploi qui correspond à leurs attentes. Il serait intéressant que d'autres recherches étudient l'influence de l'obtention d'un diplôme sur l'obtention d'un emploi ainsi que la mobilité des décrocheurs sur le marché du travail.

REMARQUES

Nous désirons préciser que plusieurs jeunes ayant participé à la recherche "Relance" ont exprimé leurs remerciements de les avoir contactés ou plus précisément "d'avoir pensé à eux". Ils mentionnaient que nous étions souvent la première personne à les contacter personnellement depuis leur départ de l'école et à nous intéresser à leur situation.

Suite à ces commentaires nous nous demandons quelle est la proportion des décrocheurs qui ont rencontré quelqu'un au moment de leur départ de l'école et quel accueil ils ont reçu. Nous sommes d'avis que, lorsqu'un étudiant donne sa "démission", quelqu'un devrait en prendre connaissance et la discuter.

RESUME

Le taux d'abandon scolaire à la C.E.C.M. est de 8.6% en 1973-'74; après avoir presque doublé entre 1970 et 1973, il a atteint un niveau de stabilisation remarquable en 1973-74. Il est plus élevé dans les régions I et II que dans les autres régions administratives. Cependant, alors que la contribution proportionnelle de la région I au pourcentage de décrocheurs augmente de façon marquée d'une année à l'autre, la contribution de la région II diminue de façon marquée d'année en année. Les régions III et IV contribuent de plus en plus au pourcentage de décrocheurs tandis que dans la région V, on assiste à une stabilisation du taux d'abandon scolaire.

Les garçons sont plus susceptibles que les filles d'abandonner prématurément leurs études secondaires. Plus de la moitié des décrocheurs sont âgés de 16 et 17 ans au moment de leur départ de l'école et ils proviennent en plus grand nombre des niveaux Sec. V et Sec. IV. Le pourcentage de décrocheurs illégaux était de 9% en 1971-72 et il atteignait 16% en 1973-'74.

C'est en Sec. III que l'on constate la plus grande disparité entre les niveaux atteints par les décrocheurs dans les cours communs: français, anglais, mathématiques par rapport aux sciences religieuses. Cette disparité indique que c'est en Sec. III que l'on retrouve le plus grand nombre d'élèves ayant connu des retards scolaires en français et en anglais; en mathématiques une sorte de sélection naturelle s'est effectuée chez les décrocheurs qui n'ont pas choisi cette matière en vue de compléter leur projet scolaire. Cette étude des dossiers scolaires laisse présager un nombre élevé de retards scolaires accumulés par les décrocheurs au cours de leur carrière scolaire.

En effet, environ 60% des décrocheurs présentent au moins une (1) année de retard scolaire dans l'une ou l'autre de ces trois matières: français, anglais, mathématiques. De plus, la recherche "Relance" montre qu'il y a

significativement plus de décrocheurs que de finissants qui ont subi des échecs scolaires au moment de leurs études secondaires. L'échec scolair apparaît comme l'un des facteurs importants reliés à l'abandon des études et l'un des indices importants dans le dépistage des décrocheurs potentiels.

Les voies qui fournissent les taux d'abandon les plus élevés sont les voies allégée (50%) et régulière (34%). Ce sont les secteurs professionnels, d'abord professionnel court avec un taux d'abandon de 36%, puis le professionnel long avec un taux de 20%, qui sont les plus affectés par la perte des élèves. Le secteur occupationnel suit avec un taux qui atteint 16% de ses élèves inscrits et enfin vient au dernier rang, le secteur général avec un taux d'abandon de 7%.

L'analyse de la fiche d'absence révèle que le sort de plus de la moitié des décrocheurs est déjà fixé en novembre, à la parution du 1er bulletin. On note chez ces derniers un rendement en français insuffisant (inférieur à 50%) lors de la parution du 1er bulletin. De plus on constate une sorte de décrochage psychologique chez l'ensemble des décrocheurs avant la décision finale d'abandonner, décrochage qui se manifeste par de l'absentéisme.

Les motifs d'abandon les plus fréquemment invoqués par les Conseillers d'orientation sont d'abord d'ordre scolaire (difficultés scolaires et d'orientation, de relations avec les enseignants, changement d'école) et ensuite les facteurs d'ordre familial et financier (besoin d'argent, besoin d'aide à la maison, situations familiales problématiques). Tandis que 40% des décrocheurs invoquent le travail comme premier motif d'abandon, les Conseillers font appel à ce motif dans seulement 16% des cas. Les Conseillers d'orientation sont en accord avec la décision de l'élève de quitter l'école, dans 50% des cas, soit à cause de la détérioration de la situation scolaire, à cause des besoins

financiers et familiaux ou parce que le milieu du travail répond beaucoup mieux que l'école aux besoins de l'élève.

De plus, les résultats de la recherche "Relance" font ressortir que l'abandon scolaire est relié à l'absence de contacts avec les enseignants: plus de décrocheurs que de finissants ne consultent pas leurs professeurs pour les études et les travaux pratiques; plus de décrocheurs que de finissants perçoivent leurs professeurs comme peu disponibles et intéressés à les rencontrer.

L'insatisfaction par rapport aux cours suivis et par rapport à la formation personnelle reçue est également reliée à l'abandon des études. Par contre, plus de finissants que de décrocheurs sont insatisfaits des activités para-scolaires.

Le type de foyer au moment des études secondaires est un des facteurs reliés à l'abandon scolaire; il y a plus de décrocheurs que de finissants qui ne vivaient pas avec leurs deux parents ou qui proviennent de foyers désunis (un des parents veuf, parents divorcés). Le degré d'acceptation des amis(es) par les parents au moment des études secondaires s'avère un autre facteur relié à l'abandon scolaire; il y a plus de décrocheurs que de finissants qui présentent un problème de relation avec leurs parents au sujet du choix de leurs amis; ce qui met en évidence l'importance de l'accord entre parents et élèves et l'importance de l'influence des amis(es) dans la persévérance scolaire. Enfin, plus de décrocheurs que de finissants vivaient dans des familles où il n'y avait pas d'espace adéquat (tranquille) pour étudier à la maison ou pour effectuer des travaux scolaires.

Enfin, nous remarquons qu'environ 50% des décrocheurs se retrouvent sur le marché du travail à temps plein après un an d'abandon; 17% sont en chômage et cherchent un emploi; 16% poursuivent leurs études (à temps plein 10%, à temps partiel 6%). Seulement 8% aident à la maison et 2% vivent des expériences personnelles (voyage). Parmi ceux qui sont au travail, 26% sont journaliers et 38% occupent des emplois d'ordre clérical.

Une plus forte proportion de décrocheurs que de finissants ont dû effectuer un plus grand nombre de démarches auprès des employeurs avant d'obtenir leur emploi présent.

INTERPRETATION DU PHENOMENE DE L'ABANDON

Ceux qui depuis deux ans ont participé au "Comité d'étude sur l'abandon scolaire" se sont questionnés, à plusieurs reprises, sur l'objectif final d'une recherche exhaustive des causes du phénomène de l'abandon. Il nous apparaît nécessaire de rappeler ici certains préalables qui peuvent apporter une réponse à cette question. Il existe au Québec une loi de fréquentation scolaire qui oblige tous les jeunes à fréquenter l'école aussi longtemps qu'ils n'ont pas atteint quinze ans en cours de scolarité. Le système scolaire doit donc être organisé en fonction d'au moins toute une population de jeunes qui n'ont pas dépassé l'âge de la fréquentation scolaire obligatoire. Il existe par ailleurs, au sein de notre société, un consensus quasi-tacite pour reconnaître l'école comme le meilleur endroit des apprentissages nécessaires à la vie en société et pour le développement de ses aptitudes. Ce serait, en quelque sorte, rompre avec le contact social que de ne pas fréquenter l'école à un âge où la majorité des jeunes y sont encore. Au niveau des politiques relatives à l'éducation, notre société québécoise a comme objectif la scolarisation maximale de chaque individu: on fait du développement des ressources humaines une condition essentielle pour le développement des autres ressources. On ne saurait, par ailleurs, oublier le "droit de tous à l'éducation" rappelé par le RAPPORT PARENT. D'un autre côté, une commission scolaire, sans oublier ces questions fondamentales, peut aussi se questionner sur la rentabilité de ses investissements financiers lorsqu'elle perd chaque année une population scolaire équivalente à celle de trois écoles polyvalentes.

Il nous a fallu, d'un autre côté, avant de commencer à interpréter nos données, situer notre étude face à une certaine conception de la société. Nous délaissons volontairement d'étudier le phénomène de l'abandon dans un système social fermé comme peuvent l'être le système scolaire, le système familial, le système social représentant de valeurs et d'une culture propre parce que cette approche

laisse trop de questions sans réponse. Notre étude se comprend davantage comme l'explication d'un symptôme de situations qui touchent le système social dans son ensemble et qui, à ce titre, ne peut que rejoindre les conclusions de plusieurs autres études similaires.

Notre étude se situe à l'égard d'un idéal démocratique à atteindre proposé par la Commission Royale d'Enquête sur l'Enseignement: "le droit de tous à l'éducation".

Ce droit suppose une égalité de chance pour chacun de développer pleinement ses aptitudes et de se réaliser pleinement selon ses dispositions et ses intérêts.

Il faut pour cela comme le signale le RAPPORT PARENT que les structures de l'enseignement soient conçues en fonction du respect dû à tous les citoyens et permettent le plein épanouissement de chacun.

L'abandon scolaire est une problématique privilégiée qui nous permet d'analyser les obstacles qui empêchent de réaliser cet idéal démocratique; ces obstacles sont d'ordre personnel, familial, social, économique, pédagogique, organisationnel.

OBSTACLES D'ORDRE PERSONNEL, FAMILIAL, SOCIAL ET ECONOMIQUE

Nous parlerons d'abord de deux raisons invoquées pour expliquer le départ de l'école, soit le travail et la maladie. Un des mobiles du départ peut être d'ordre économique, soit la nécessité d'apporter un revenu supplémentaire à la maison. Nous trouvons qu'il s'agit ici, d'une injustice criante à l'égard du jeune à qui on retire le "droit à l'éducation pour tous". Des mesures d'ordre social sont alors requises pour suppléer aux déficiences économiques des familles. Autrement, on perpétue les différences sociales en continuant à préparer des jeunes pour des emplois où ils risquent fort d'être exploités une bonne partie de leur vie.

Ceux qui abandonnent pour la raison maladie commencent habituellement par être des "décrocheurs accidentels" pour lesquels le milieu scolaire ne fait rien actuellement.

Il s'agit d'une raison extérieure à l'école, très facile à accepter, et qui à première vue dégage l'école de ses responsabilités. Or, il peut effectivement s'agir d'une maladie physique, raison bien acceptable; par ailleurs, sait-on que des élèves s'absentent parce qu'ils ont d'énormes difficultés à s'adapter à l'école qui devient pour eux un milieu trop "stressant"? L'école aurait un rôle à jouer vis-à-vis ce type de cas d'abandon. Il y a nécessité d'insister pour un dépistage des élèves qui commencent à s'absenter pour raison de maladie. On devrait obtenir des familles des précisions sur l'état de santé de l'élève et faire une relance pour s'assurer que les services médicaux sont offerts. L'école devrait en plus évaluer pour chaque cas les possibilités de mesures pédagogiques favorisant la poursuite des études comme les horaires réduits, le travail à domicile, la récupération, etc., ...

On ne doit pas négliger l'influence du groupe de pairs par rapport à l'abandon scolaire. Il y a ici une piste de recherche qui mériterait d'être explorée davantage pour mieux comprendre et aider les "élèves" qui semble-t-il recherchent parmi les pairs un modèle d'identification non accepté de la famille. Le choix des amis peut créer chez le jeune une zone de conflits qui le soustrait graduellement des zones traditionnelles d'influence que sont l'école et la famille. Il y a alors des risques que le "futur décrocheur" se considère de plus en plus comme "marginal" et en arrive à rejeter l'école autant que sa famille.

Il est important de souligner que 37% des décrocheurs ayant participé à notre enquête, n'avaient pas l'espace adéquat pour étudier à la maison et pour effectuer des travaux pratiques. L'école doit tenir compte de cette difficulté. Les enseignants doivent être informés des conditions physiques dans lesquelles vivent leurs étudiants et chercher avec eux, s'il y a lieu, des solutions pour qu'ils puissent répondre aux exigences du milieu scolaire.

De plus, le type de foyer au moment des études secondaires apparaît un indicateur dans le dépistage des décrocheurs potentiels. On retrouve, en effet, une proportion plus grande de décrocheurs que de finissants qui proviennent de familles mono-parentales et de foyers nourriciers.

On peut supposer que l'abandon chez ces élèves est occasionné par un ensemble de facteurs d'ordre familial, économique, psychologique, scolaire, qui les obligent à quitter prématurément l'école. D'après nous, les services aux étudiants sont les mieux placés pour apporter une aide spéciale à ces élèves.

Nous constatons que les élèves qui fréquentent les écoles des régions I et II abandonnent en plus grand nombre leurs études prématurément. En effet, ces régions présentent depuis quatre années (années repères), les taux d'abandon les plus élevés à la C.E.C.M..

On pourrait facilement établir un lien étroit entre l'abandon des études et le manque de ressources financières, étant donné que ces régions sont caractérisées de façon importante par des zones socio-économiquement faibles. Or, les données de notre étude ne nous permettent pas d'affirmer que les principaux motifs qui incitent les élèves de ces milieux à abandonner leurs études sont d'ordre économique car nous n'avons pu effectuer, à l'aide des données recueillies par les conseillers d'orientation, une étude comparative des motifs d'abandon chez ces élèves avec ceux des autres régions. Par ailleurs, une étude récente sur les caractéristiques des écoles secondaires à la C.E.C.M.[1] indique qu'il existe une très faible corrélation (de -0.081) entre les taux d'abandon et les facteurs socio-économiques tels que définis dans le RAPPORT du Conseil scolaire de l'île de Montréal (1975).

Il faut donc chercher d'autres causes: sociales, scolaires, culturelles pour comprendre le phénomène de l'abandon des études dans ces milieux. Dans cette perspective, la problématique "abandon des études en milieux socio-économiquement faibles" nous apparaît très complexe à cause de ses nombreuses composantes qui couvrent à la fois le système scolaire et le système social dans lesquels nous vivons.

---

1. Manuel Crespo, Classification Empirique des Ecoles secondaires françaises de la CECM, Division des services spéciaux, CECM, avril 1975, p. 24.

Cependant, diverses études effectuées à la CECM sur l'éducation en milieu socio-économiquement faible nous permettent d'entrevoir que c'est au niveau de la relation école-milieu qu'il faut chercher des éléments explicatifs aux problèmes qui se posent et qu'il faut s'orienter pour chercher des solutions.

Aussi, nous nous interrogeons sérieusement sur la nature de l'inadéquation qui existe entre l'école et ces milieux et qui nuit à la poursuite des études. Nous formulons sous forme de questions les hypothèses suivantes pour expliquer cette inadéquation. Existe-t-il un conflit de valeurs par rapport à la conception des études et du travail? Existe-t-il réellement une différence entre les jeunes de ces milieux et ceux des autres milieux, au niveau des aspirations scolaires et professionnelles? Quelles sont habituellement nos attentes par rapport aux jeunes des milieux socio-économiquement faibles? Est-ce que la force de tradition des modèles de réussite scolaire et sociale qui leur sont offerts est si grande, qu'elle les amènerait à restreindre leurs aspirations scolaires et professionnelles? Est-ce que les programmes, la pédagogie, l'organisation scolaire contribuent à accentuer, dans ces milieux, les différences culturelles? Est-ce qu'ils répondent aux besoins des jeunes de ces milieux?

Nous ne sommes pas en mesure de répondre scientifiquement à toutes ces questions. De plus, nous croyons qu'il est préférable que les réponses proviennent d'un dialogue entre le personnel du milieu scolaire et les gens du milieu (les jeunes eux-mêmes et leurs familles). Nous croyons en effet, que la participation des gens du milieu à la vie de l'école est une des voies qui favorisent la cohésion entre l'école et le milieu social. Nous croyons aussi qu'il est important que les gens du milieu participent à la définition des objectifs de l'éducation au secondaire et à l'élaboration des moyens pour réaliser ces objectifs.

OBSTACLES PEDAGOGIQUES

A. - Abandon et secteurs scolaires

Les études entreprises par le Comité sur l'enseignement technique et professionnel (1962) et reprises par la Commission Royale d'Enquête sur l'Enseignement prévoyaient pour l'année 1973-'74, une distribution de la population scolaire selon les proportions suivantes: 19% initiation au travail, 48% métiers et 33% cours général. Les relevés fait à la CECM pour l'année 1973-'74 fournissent les taux suivants: 4% initiation au travail (occupationnel et professionnel court), 12% métiers (professionnel long) et 84% cours général.

Devant ces disparités, nous nous interrogeons sur l'intégration du secteur professionnel à notre système public d'enseignement. Devant ces chiffres on peut se demander si la population d'élèves inscrits dans les secteurs professionnels n'est pas à toute fin pratique considérée à la CECM comme une population marginale qui ne reçoit pas de ce fait, toute l'attention voulue en termes de mesures pédagogiques spécifiques à une préparation au monde du travail. Nous pouvons penser que le système traditionnel d'enseignement préside encore trop à la conception des programmes pour cette population qui aurait davantage besoin, à notre avis, d'un apprentissage mieux gradué, habilitant les élèves aux diverses fonctions de travail pour lesquelles ils ont le plus d'aptitudes et d'intérêts. Nous trouvons que les raisons invoquées par les élèves qui abandonnent dans ces secteurs mettent le doigt sur une faille du système scolaire, soit le manque de continuité entre l'école et le monde du travail. Généralement, ces jeunes abandonnent pour entrer en apprentissage sur le marché du travail et pour acquérir la formation qu'ils réalisent ne pas avoir eue de façon suffisante à l'école.

Que penser du fait que 36% des élèves inscrits au secteur professionnel court aient abandonné leurs études avant de les avoir terminées? D'après les témoignages recueillis tant auprès des étudiants que du

personnel professionnel qui a eu à travailler avec eux, il nous apparaît que les objectifs de ce cours ne sont pas assez explicites, que les critères d'admission sont souvent remis en cause, que la clientèle est déjà étiquetée comme "problème" et que ce secteur est mal perçu par les étudiants et par les éducateurs. Il n'est pas surprenant, en conséquence, que ces élèves soient peu valorisés et qu'ils espèrent trouver sur le marché du travail un statut qu'ils recherchent.

Enfin, peut-on considérer comme de véritables décrocheurs les élèves du Sec. V (secteur professionnel long) qui abandonnent en cours d'année? Nous croyons, pour cette catégorie d'élèves, que l'obtention d'un emploi est le motif le plus fort expliquant le départ de l'école. La majorité d'entre eux ne sont plus d'âge de fréquentation scolaire obligatoire et de plus, leur cours secondaire est terminal. Sans pouvoir mesurer toutes les conséquences possibles du fait de laisser l'école sans certification, nous trouvons que les jeunes qui abandonnent avant l'âge de 18 ans restreignent leur promotion sociale et économique. A cet effet, nous pensons que le milieu scolaire n'est pas suffisamment souple pour les élèves finissants, en limitant trop l'accès aux examens de certification pour tous ceux qui ont dû abandonner leurs études avant la fin de leur dernière année scolaire. Pour une bonne partie d'entre eux, le fait de s'être trouvé un emploi devrait compter comme crédit d'apprentissage à leur formation.

Pour ce qui est des élèves qui abandonnent au secteur général et qui abandonnent avant la fin de leurs études secondaires, on peut s'interroger sur leurs motifs d'abandon et sur leur orientation... Sont-ils préparés au marché du travail sans avoir reçu la moindre préparation professionnelle?

Bien que le taux d'abandon soit le plus faible par rapport aux autres secteurs, soit de 6% pour la CECM, il représente malgré tout, 3,700 élèves, c'est-à-dire l'équivalent d'une population de deux polyvalentes.

Nous devons attirer l'attention sur le fait que mille (1,000) élèves du secteur général abandonnent leurs études malgré la loi de fréquentation scolaire obligatoire. Il y a une augmentation des pourcentages depuis la levée de la sanction "suspension des allocations familiales".

A notre avis, il s'agit du groupe le plus désavantagé. Quel emploi peut-on obtenir, sans le moindre début de formation professionnelle, si ce n'est un emploi temporaire? Ceci est encore plus vrai pour les jeunes qui n'ont pas encore seize ans, âge d'accès à une permanence dans un emploi. Il nous paraît donc inadmissible que des jeunes, du secteur général, abandonnent leurs études secondaires au cours du premier cycle pour aller travailler.

D'autres élèves du secteur général abandonnent mais ne sont plus tenus à la loi de fréquentation scolaire obligatoire. Il nous semble que l'enseignement secondaire polyvalent pouvait aider à prolonger le temps de scolarité des jeunes et à les mieux préparer au monde du travail. Or, nous avons déjà constaté la proportion d'élèves inscrits à la CECM dans des cours de formation générale. Nous savons pertinemment, que le cours "exploration technique" n'est même pas obligatoire dans les écoles polyvalentes de la C.E.C.M.. Comment peut-on ainsi favoriser l'orientation d'un plus grand nombre d'élèves vers l'enseignement professionnel et permettre aux élèves plus doués pour la technologie de trouver au sein de l'école un régime pédagogique plus conforme à leurs aptitudes et au développement d'intérêts plus réalistes. Nous croyons donc que trop d'élèves s'inscrivent à des cours destinés à les préparer à des études collégiales tandis qu'ils devraient plutôt suivre un bon cours de formation professionnelle. Par ailleurs, nous réalisons qu'il n'existe pas encore de facilité de passage d'un cours secondaire professionnel à un cours de niveau collégial. S'il y avait un lien entre ces deux niveaux, nous croyons qu'un plus grand nombre d'étudiants opteraient pour un cours professionnel au secondaire.

B. - Abandon et échec scolaire

Nos données sont assez explicites sur un lien de cause à effet entre l'échec scolaire et l'abandon. Les décrocheurs dans une proportion de 60% sont des élèves qui ont connu au moins un échec au secondaire dans une matière de base, soit en français, mathématiques ou anglais. L'échec est un facteur important qui conduit à l'abandon, même si cette raison n'est pas toujours invoquée par les élèves pour justifier leur départ. Un échec est toujours dévalorisant pour un élève[1]. D'un autre côté, tout le système scolaire valorise la réussite académique. En conséquence, plus un élève accumule de retards académiques, plus il perd son statut d'étudiant et peut en conclure que l'école n'est plus faite pour lui. Nous constatons, qu'il n'existe pratiquement pas de mesure de récupération académique, au niveau secondaire, en fonction de la meilleure orientation possible pour un élève. On devrait, à notre avis, trouver à l'école une plus grande acceptation des difficultés d'apprentissage de certains élèves. Le dépistage systématique des élèves aux prises avec de telles difficultés devrait se faire. Le dossier cumulatif mériterait d'être davantage exploité. Les services d'orientation devraient être plus intensifs au niveau du premier cycle du cours secondaire.

---

1. LAQUERRE, Michel - LACERTE, Gisèle - FITZGIBBON, André (1973), L'échec académique en milieu défavorisé et ses incidences sur le développement de l'adolescence, Bureau de l'orientation, Division des services spéciaux, C.E.C.M.

OBSTACLES D'ORDRE ORGANISATIONNEL

Nous nous devons de souligner la raison souvent invoquée par les élèves et qui peut expliquer un manque de motivation à continuer ses études et l'échec scolaire qui s'ensuit. Des élèves se voient "obligés" de prendre un cours pour une raison de stricte organisation scolaire. On ne respecte pas le choix de l'élève en raison des contraintes de l'organisation voire même de l'Informatique. Une telle raison nous paraît totalement inadmissible car c'est la domination de l'homme par la technique. Le système, à cet effet, gagnerait à s'assouplir et à se transformer, pour répondre aux besoins des élèves.

Pour tout ce qui touche aux problèmes relatifs à l'organisation scolaire, soit la valeur des voies, le passage d'une voie à l'autre, l'étiquetage des groupes général, professionnel court, professionnel long, occupationnel, etc., ..., nous trouvons que l'organisation scolaire, qui se veut d'abord et avant tout au service des élèves, devrait permettre davantage à tout élève de cheminer selon son rythme en tenant compte de ses intérêts et de ses aptitudes.

Nous réalisons bien que nous prônons ici une transformation de l'école habituée à fonctionner selon un schème de pensée où tout a besoin d'être "organisé" pour donner aux jeunes ce qui leur convient. Si insurmontable que paraisse cette tâche, nous devons accepter que l'école actuelle est fortement remise en question et cela dans presque tous les milieux. Le développement continuel et progressif de ce qu'on a convenu d'appeler "l'école parallèle" nous paraît significatif d'une contestation assidue pour une transformation en profondeur. La multiplication et la diversification des media d'information et d'enseignement de même que l'extension des services d'éducation populaire s'expliquent par les carences du système scolaire actuel. La rigidité de ce dernier ne s'accorde plus au rythme des transformations sociales et culturelles de notre temps. Si notre étude porte d'abord sur le phénomène du "DROP OUT", nous nous devons de signaler les remarques de plusieurs éducateurs sur un phénomène presqu'aussi important du DROP-IN à l'intérieur de

nos écoles. Il s'agit des élèves qui ont décroché mentalement et qui n'attendent que l'occasion propice pour quitter l'école.

VECU SCOLAIRE

En dehors des causes déjà analysées notre étude montre que certaines conditions de vie à l'école jouent en faveur de l'abandon des études.

L'étudiant ou l'élève accorde une grande importance aux relations avec ses professeurs. Il aimerait connaître un adulte disponible, qui prendrait le temps d'examiner avec lui les raisons de ses difficultés scolaires ou personnelles et qui chercherait avec lui les moyens d'y remédier.

De plus, notre étude révèle que l'élève est sensible à la compétence du maître et qu'il réagit négativement devant un professeur affecté à une discipline pour laquelle il se dit non-spécialisé. Pour un élève non-motivé à l'école, le fait de suivre des cours "plats", non-stimulants, ne l'aide certes pas à vouloir continuer ses études.

De plus, par le biais de l'abandon, nous touchons un objectif important de l'école secondaire qui est celui de l'éducation à la liberté des étudiants. Nous réalisons que cet objectif est difficile à réaliser dans nos grosses écoles d'aujourd'hui. L'élève manque du sens d'appartenance à un milieu et désire être mieux encadré tout en pouvant exercer une plus grande liberté. L'élève s'attend à ce que l'école lui inculque le sens du civisme et le sens des responsabilités personnelles et sociales. Il s'attend à ce que les règlements de son école soient adaptés à son âge et à sa mentalité; il souhaite se retrouver à l'intérieur d'une organisation scolaire où il se sent chez lui et où il est possible de dialoguer avec les autorités.

Nous croyons que nos données sur la formation personnelle des étudiants soulignent un problème fondamental qui est celui de la participation des étudiants à l'organisation de l'école. Nos données actuelles ne nous permettent

pas cependant d'établir clairement l'opinion des jeunes (étudiants et décrocheurs) par rapport à leur degré de participation à la vie de l'école. Nous comptons sur les résultats d'autres enquêtes[1] présentement en cours pour avoir un meilleur éclairage de leurs opinions face à cette question. Cependant, il apparaît assez clair que les jeunes décrocheurs souhaitent une école où l'organisation scolaire favorise la communication avec les adultes et avec les pairs ainsi que l'acquisition d'une plus grande autonomie personnelle.

ABANDON ET FREQUENTATION SCOLAIRE

Parmi les jeunes qui abandonnent nous retrouvons des décrocheurs illégaux et des décrocheurs légaux. Les premiers sont ceux qui ne se conforment pas à la loi de fréquentation scolaire obligatoire. Ils abandonnent avant l'âge de 15 ans ou avant la fin d'une année scolaire au cours de laquelle ils ont atteint l'âge de quinze ans. Nous soupçonnons d'autres raisons que le travail ou la maladie, rapportées par les contrôleurs d'absence, qui incitent ces jeunes à abandonner prématurément leurs études. L'expérience du travail auprès de ces jeunes nous indique que les autres causes peuvent être d'ordre académique, social et psychologique. D'autres élèves abandonnent et ne sont plus tenus à la loi de fréquentation scolaire obligatoire. Nous trouvons, à ce sujet, qu'il existe une incohérence entre la loi de fréquentation et celle des établissements industriels et commerciaux qui régit l'âge d'entrée sur le marché du travail, soit à 16 ans. De plus, il nous semble y avoir une incohérence également entre la loi de fréquentation et l'importance qu'on accorde au diplôme de fin d'études secondaires. A notre avis, l'école doit aider de façon prioritaire les élèves qui sont tenus à la loi de fréquentation scolaire obligatoire. Nous croyons

---

1. Enquêtes "Ton opinion sur l'école" effectuées en collaboration avec la Fédération des commissions scolaires du Québec, 1973-74 et 1974-75.

que dans chaque école une équipe formée du personnel enseignant, du personnel des services aux étudiants, incluant les conseillers préposés à la fréquentation devraient élaborer des projets relatifs au dépistage des élèves qui s'absentent de façon répétée et que le dépistage devrait être intensif au cours du premier semestre étant donné le taux élevé d'abandon au cours de cette période et les facilités plus grandes du retour aux études. De plus, cette équipe de travail devrait élaborer des projets éducatifs susceptibles de motiver les élèves à profiter de l'école.

SITUATION APRES L'ABANDON

La situation des décrocheurs après un an nous apparaît plus précaire que celle des élèves qui ont terminé leurs études secondaires. Un plus grand nombre de décrocheurs est encore à la recherche d'un emploi, est obligé de rester à la maison pour aider, fait des démarches pour retourner aux études, occupe des emplois non-spécialisés. Abandonner ses études prématurément c'est se compliquer l'existence dans une société basée sur la compétition à base de diplôme et d'expérience. Pour pallier à cette difficulté, nous croyons que les coupures entre le monde scolaire et le monde du travail sont trop brusques et qu'il manque, à tout le moins, des informations pertinentes aux élèves qui ont le goût du travail ou sont obligés d'abandonner leurs études pour aller travailler. Même s'il existe des cours de recyclage ou de formation professionnelle en cours d'emploi offerts par le Centre de la main-d'oeuvre, faut-il d'abord répondre à des critères qui souvent excluent les jeunes qui viennent d'abandonner l'école. On vient à peine de penser à élaborer des services dans les Centres de main d'oeuvre pour ces jeunes. Des organismes communautaires ou sociaux peuvent surgir pour répondre aux besoins d'une jeunesse désemparée entre 15 et 20 ans, mais il n'y a aucune liaison formelle avec les organismes d'enseignement régulier pour l'organisation de services appropriés. D'un autre côté, le système d'enseignement régulier n'est pas suffisamment souple pour offrir une gamme de cours variés, à temps partiel, à ceux qui le désireraient. Le Service d'éducation des adultes n'a pas été pensé pour les jeunes de 15 à 20 ans qui abandonnent leurs études à tous les moments de l'année. On pourrait en conclure qu'une forte proportion des décrocheurs sont laissés à eux-mêmes dès le départ de l'école.

CONCLUSION

Cette étude n'aurait pas été possible sans la collaboration des "décrocheurs eux-mêmes". Nous tenons à souligner ici le témoignage des jeunes qui nous ont répondu en nous soulignant l'intérêt que nous leur portions. Ce fait nous paraît nettement significatif pour l'approche humaine que tous les éducateurs devraient avoir pour un jeune aux prises avec des difficultés. Ces gens ont besoin qu'on s'occupe d'eux individuellement, à cause de la complexité des problèmes qu'ils doivent affronter. Même si notre étude laisse entrevoir qu'il y a presque toujours une cause déclenchante de l'abandon, elle indique néanmoins que l'abandon est un processus qui se développe graduellement à partir de causes multiples et interreliées. Même si nous devons recommander des mesures qui favoriseront la fréquentation scolaire, nous croyons que c'est avant tout par une approche personnalisée que nous trouverons les meilleures façons d'aider les jeunes en difficulté.

RECOMMANDATIONS

STATISTIQUES

Considérant les difficultés rencontrées au cours de cette étude pour obtenir des statistiques précises sur les cas d'abandon en cours d'été et que la proportion de ces cas est indispensable pour établir un taux annuel d'abandon;

considérant qu'un nombre important des données utilisées pour compiler les statistiques annuelles apparaissent sur les fiches de départ de l'informatique;

NOUS RECOMMANDONS

Qu'un "groupe de travail" constitué de représentants du Service social, du Service de l'informatique, du Bureau de l'organisation scolaire trouve une solution pour obtenir, du Service de l'informatique, des données statistiques complètes et fiables des cas d'abandon à la C.E.C.M.

RECOMMANDATIONS

ABANDON ET MILIEUX SOCIO-ECONOMIQUEMENT FAIBLES

Considérant les nombreux points d'interrogation que le Comité se pose par rapport à l'inadéquation entre l'école et les milieux socio-économiquement faibles;

NOUS RECOMMANDONS

Que les gens du milieu (parents et élèves) avec le personnel scolaire participent à la définition des objectifs de l'éducation au secondaire et à l'élaboration des moyens pour réaliser ces objectifs;

que, d'une part, de façon complémentaire, des études se poursuivent en vue de préciser les aspirations et besoins des jeunes des milieux socio-économiquement faibles;

que, d'autre part, on fasse l'évaluation des programmes, de la pédagogie et de l'organisation scolaire pour voir s'ils répondent adéquatement aux besoins et aux aspirations des jeunes de ces milieux.

RECOMMANDATIONS

ABANDON ET FACTEURS PERSONNELS, SOCIAUX ET FAMILIAUX

Considérant que la maladie est une cause possible d'abandon et que l'élève à cet effet pourrait profiter de mesures pédagogiques spéciales;

considérant les autres facteurs possibles reliés à l'abandon, voire l'influence du groupe de pairs, le choix des amis, le manque d'espace adéquat pour étudier à la maison, la famille mono-parentale, le foyer nourricier;

NOUS RECOMMANDONS

Que dans les écoles, lorsque les élèves s'absentent pour maladie, les Services de santé effectuent une relance en vue d'en connaître la gravité et de recommander à l'école les mesures pédagogiques appropriées;

que les Services d'aide aux étudiants se concertent pour une action multidisciplinaire auprès des jeunes qui ont des difficultés personnelles, familiales ou sociales.

RECOMMANDATIONS

ABANDON ET SECTEURS SCOLAIRES

Considérant qu'une trop faible proportion d'élèves sont inscrits à des cours de formation professionnelle à la C.E.C.M.;

considérant le nombre élevé d'élèves du secteur général qui abandonnent leurs études secondaires sans aucune formation professionnelle;

considérant que le cours "exploration technique" n'est pas obligatoire à la C.E.C.M. et que, par contre, le rendre obligatoire peut occasionner de nombreux problèmes d'utilisation des locaux pour les cours de tronc commun et de concentration;

NOUS RECOMMANDONS

Que le Bureau de l'organisation scolaire étudie les implications de l'obligation pour tous les élèves de suivre un cours d'exploration technique et les diverses formules permettant de donner une extension au cours de tronc commun et de concentration voire l'utilisation maximale des locaux, des équipements, du personnel, des horaires;

que les services d'information scolaire et professionnelle soient offerts à tous les élèves du premier cycle secondaire;

qu'au niveau du deuxième cycle, on accepte des formules pour que l'information devienne plus individuelle.

Considérant que pour l'ensemble des cours de formation professionnelle, on adopte généralement le schéma de la nécessité de cours théoriques avant l'apprentissage pratique et que ce schéma crée une dichotomie entre le théorique et le pratique;

considérant que les cours professionnels doivent préparer les élèves à leur intégration au monde du travail et que cet apprentissage doit être gradué;

NOUS RECOMMANDONS

Que la formation donnée aux élèves des cours professionnels débute et se fasse par centre d'intérêt par l'apprentissage pratique qui suscitera la motivation à recourir graduellement et selon les capacités de chacun à un apprentissage de plus en plus théorique.

Considérant que les objectifs du programme professionnel court ne sont pas explicites, que les critères d'admission sont souvent remis en cause, que ce secteur de formation est mal perçu par les élèves et les éducateurs;

NOUS RECOMMANDONS

Que la C.E.C.M. définisse clairement les objectifs du professionnel court en s'inspirant des "documents de travail" sur la voie pratique publiés par la Division de la recherche et des programmes du Service des études.

Considérant les difficultés d'accès aux études collégiales pour les finissants du cours secondaire professionnel;

NOUS RECOMMANDONS

Que cette question soit soumise pour décision au Comité conjoint enseignement secondaire - enseignement collégial.

Considérant l'expérience en cours au niveau du secteur occupationnel relative aux stages industriels susceptibles de diminuer les cas d'abandon;

NOUS RECOMMANDONS

Qu'on évalue si l'expérience de stages dans le secteur occupationnel contribue à diminuer les cas d'abandon et que si cette expérience est positive que cette formule serve de modèle au développement de stages pour le professionnel long et court.

Considérant la nécessité pour certains élèves finissants du professionnel long et court et du secteur général de laisser l'école avant la période des examens de certification, pour occuper un emploi régulier;

considérant qu'à toutes fins utiles, ces élèves ne peuvent être considérés comme des cas d'abandon;

NOUS RECOMMANDONS

Que la C.E.C.M. autorise les élèves du professionnel long et court et du secteur général qui terminent leur dernière année du cours secondaire pour occuper un emploi régulier à pouvoir se présenter aux examens de certification;

qu'on ne tienne pas compte de ces élèves dans la compilation des statistiques sur les cas d'abandon et qu'à cette fin les écoles ne complètent pas de fiches de départ pour eux s'ils se présentent aux examens de certification.

RECOMMANDATIONS

ABANDON ET ECHEC SCOLAIRE

Considérant que l'échec scolaire est un facteur important qui peut conduire à l'abandon;

NOUS RECOMMANDONS

Que des mesures soient apportées pour qu'au niveau du secondaire, il y ait un dépistage systématique et une évaluation, par un spécialiste de matières, des difficultés d'apprentissage en français, mathématiques et anglais principalement au premier cycle;

que des mesures adéquates de récupération soient offertes dans les écoles secondaires selon les besoins;

qu'au niveau du deuxième cycle, cette aide se continue en vue d'aider les élèves dans leur orientation.

RECOMMANDATIONS

ABANDON ET ORGANISATION SCOLAIRE

Considérant qu'une des raisons invoquées par certains décrocheurs touche à l'organisation scolaire, plus particulièrement au fait qu'on ne respecte pas leur choix de cours et que ceci diminue considérablement leur intérêt à poursuivre des études;

NOUS RECOMMANDONS

Que les écoles en collaboration avec le Bureau de l'organisation scolaire fasse les rajustements nécessaires pour qu'en pratique, les exigences administratives n'aient pas préséance sur les choix de cours effectués par les élèves.

Considérant tous les autres problèmes relatifs à l'organisation scolaire concernant la valeur des voies, le passage d'une voie à l'autre, l'étiquetage des groupes;

considérant que les cas d'abandon proviennent en plus grand nombre de la voie allégée;

considérant que par le système actuel de voies on a tendance à régler le problème de l'échec scolaire en classant les élèves dans des voies moins exigeantes sans toujours respecter les aptitudes réelles de l'élève;

NOUS RECOMMANDONS

Que la C.E.C.M. encourage l'expérimentation de diverses autres formules d'organisation scolaire qui éviteraient aux élèves de se sentir "dévalorisés" entre autre, une école où il n'y aurait plus de voie, plus de degré pour éviter toute forme d'étiquetage et pour permettre à tout élève de cheminer selon son rythme, ses intérêts, ses aptitudes.

RECOMMANDATIONS

ABANDON ET VECU SCOLAIRE

Considérant que certaines conditions de vie à l'école jouent en faveur de l'abandon prématuré des études: manque de disponibilité du personnel enseignant pour rencontrer les élèves aux prises avec des difficultés personnelles et/ou scolaires; doute de la compétence des maîtres dans certaines disciplines; manque du sens d'appartenance à un milieu; conflit entre un désir d'être mieux encadré et de jouir d'une plus grande liberté;

NOUS RECOMMANDONS

Que la C.E.C.M. adopte pour les écoles secondaires le principe du tutorat qui permet à l'élève d'être assisté par un enseignant et possiblement de se retrouver au sein d'un groupe stable;

que les modalités d'application du tutorat soient décidées par les composantes du milieu scolaire (direction, personnel enseignant et des services aux étudiants - parents - élèves);

que les règlements de chaque école fassent l'objet d'un consensus de toutes les composantes du milieu scolaire avant leur adoption.

Considérant que la C.E.C.M. participe à deux études en cours sur le vécu scolaire et que les données de ces recherches pourront davantage nous éclairer sur le degré de satisfaction et de participation des élèves, décrocheurs ou non, à la vie de l'école;

NOUS RECOMMANDONS

Que la C.E.C.M. continue de collaborer avec la Fédération des commissions scolaires du Québec aux études entreprises en vue d'obtenir des précisions sur le vécu scolaire des jeunes, décrocheurs et étudiants de même que sur les attentes des jeunes par rapport à l'école.

RECOMMANDATIONS

ABANDON ET FREQUENTATION SCOLAIRE

Considérant les raisons généralement invoquées par les contrôleurs d'absence pour expliquer l'abandon des "décrocheurs illégaux" soit le travail ou la maladie;

considérant d'une part que ces raisons officielles sont incomplètes et que, d'autre part, l'expérience du travail auprès de ces jeunes nous indique que les autres causes peuvent être d'ordre académique, social et psychologique;

considérant que l'absentéisme est un indice d'une possibilité d'abandon éventuel;

considérant que tout doit être mis en oeuvre pour aider tout élève à profiter de la loi de la fréquentation scolaire obligatoire;

NOUS RECOMMANDONS

Qu'on accorde priorité, au niveau du premier cycle, au dépistage des élèves susceptibles d'abandonner leurs études;

que dans chaque école, une équipe formée du personnel enseignant et du personnel des services aux étudiants élabore des projets relatifs à ce dépistage et aux moyens à prendre en vue de favoriser une meilleure participation des élèves aux projets éducatifs de l'école;

que le personnel du Service social scolaire, particulièrement les conseillers préposés à la fréquentation participent au dépistage et à l'élaboration des projets.

Considérant qu'il existe une incohérence entre la loi de fréquentation et l'importance accordée au diplôme de fin d'études secondaires dans notre société pour accéder aux emplois réguliers;

considérant que tout le cours secondaire est organisé en fonction d'une scolarité obligatoire jusqu'à l'obtention du diplôme de fin d'études secondaires;

NOUS RECOMMANDONS

Que la C.E.C.M. accepte que l'organisation de l'enseignement secondaire devienne beaucoup plus souple en vue de pouvoir offrir aux élèves du deuxième cycle qui ne sont plus tenus à une fréquentation scolaire obligatoire, la possibilité de suivre un programme d'études selon une maquette-horaire conforme à leurs besoins qui pourra entre autres concilier travail - études.

Considérant également l'incohérence entre la loi de fréquentation scolaire obligatoire et celle des établissements industriels et commerciaux qui régit l'âge d'entrée sur le marché du travail, soit à 16 ans;

NOUS RECOMMANDONS

Que la C.E.C.M. et le Centre de main d'oeuvre du territoire élaborent une politique conjointe à l'endroit des élèves qui ne sont plus soumis à la loi de la fréquentation scolaire et qui n'ont pas l'âge pour obtenir un emploi régulier sur le marché du travail.

RECOMMANDATIONS

SITUATION APRES L'ABANDON

Considérant que les données à ce sujet sont tributaires d'une situation actuelle;

considérant que la mise en application de nos recommandations réduirait considérablement plusieurs causes d'abandon prématuré des études secondaires;

considérant que nos recommandations sont orientées dans une ligne de pensée d'éducation permanente;

considérant que l'implantation de toutes les mesures recommandées ne pourraient se réaliser en même temps;

considérant que des initiatives de certains organismes communautaires ou sociaux tentent de suppléer aux carences du système scolaire régulier actuel;

NOUS RECOMMANDONS

Que la Division des services spéciaux fasse un inventaire exhaustif des ressources et organismes existants qui ont pour rôle de répondre aux besoins des jeunes qui abandonnent leurs études secondaires et que cette information soit jointe à celle déjà remise aux élèves qui abandonnent;

qu'au moment où un élève annonce son intention d'abandonner ses études, cet élève soit immédiatement référé à une personne de l'école chargée de le recevoir et de discuter avec lui de ses raisons d'abandon, de ses possibilités d'un retour aux études régulières ou à temps partiel ainsi que de lui faciliter l'accès aux différentes ressources susceptibles de l'aider dans sa nouvelle situation;

qu'au niveau de chaque école, on encourage et facilite l'organisation, par les étudiants, d'un service d'entraide et d'information.

CONCLUSION

Considérant les multiples causes interreliées qui expliquent le phénomène de l'abandon scolaire prématuré;

considérant qu'il y a des causes propres au milieu scolaire, causes identifiées par notre étude;

considérant que nos recommandations touchent plusieurs services et bureaux de la C.E.C.M.;

considérant que les changements à apporter pour l'amélioration de la fréquentation scolaire requiert une connaissance des diverses implications du phénomène de l'abandon scolaire;

considérant l'importance et la nécessité d'évaluer la pertinence et les possibilités de réalisation de nos recommandations;

NOUS RECOMMANDONS

Que ce rapport soit soumis pour étude et réalisation aux services et groupes concernés voire les Services des études, le Service de l'informatique, le Service de l'éducation aux adultes, les directions d'écoles, le personnel enseignant, les comités de parents et les conseils étudiants;

qu'on forme un nouveau comité sur l'abandon composé de personnes-ressources qui, à la demande des services et des groupes, aideront à l'étude et à la réalisation des recommandations.

ANNEXE A

QUESTIONNAIRE DE RELANCE

NIVEAU SECONDAIRE

Cocher dans les cases appropriées ☑

Municipalité ou quartier ____________________

Sexe: masculin ☐ féminin ☐

Age: nombre d'années ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐

Au moment de tes études secondaires

père	vivant ☐	décédé ☐
mère	vivante ☐	décédée ☐

Pays d'origine de ton père ____________________

Pays d'origine de ta mère ____________________

Depuis combien d'années résides-tu au Québec ?

de 1 à 5 ans ☐ de 6 à 10 ans ☐ 11 ans et plus ☐

1 - Quelle est ta situation actuelle?

aux études	à temps plein ☐	à temps partiel ☐
au travail	à temps plein ☐	à temps partiel ☐

Si tu n'es ni aux études, ni au travail, que fais-tu?

- Je suis à la recherche ou dans l'attente d'un emploi ☐
- Je fais des démarches pour retourner aux études ☐
- Je m'adonne à des expériences personnelles (voyages, associations etc.) ☐
- J'aide à la maison ☐
- J'ai besoin de repos ☐
- Autre, préciser ____________________ ☐

2 - Si tu étudies, nomme l'institution que tu fréquentes présentement

Nom de l'école secondaire ____________________ ☐

Nom d'une autre école ____________________ ☐

Nom du C.E.G.E.P. ou du collège privé ____________________ ☐

3 - Si tu travailles, nomme ton employeur? ____________________

4 - a) Quelle est la localité de l'entreprise où tu travailles? ____________________

b) Quel genre de travail y fais-tu? ____________________

c) Ton emploi correspond-il à la formation (études spécialisées) que tu as reçue à l'école?

parfaitement ☐ beaucoup ☐ modérément ☐ peu ☐ très peu ☐

5 - Quel est ton revenu annuel?

$3,000 et moins ☐	5,001 à 6,000 ☐
3,001 à 4,000 ☐	6,001 et plus ☐
4,001 à 5,000 ☐	

6 - Comment as-tu été informé(e) de cet emploi?

annonce de concours ☐	affiche ☐
journal ☐	centre de la main-d'oeuvre ☐
famille ou ami ☐	autre ☐
un employé de l'entreprise ☐	

7 - Énumère avec précision tes demandes d'admission aux écoles, CEGEP ou collèges privés par ordre de préférence, en commençant par ton premier choix (exclusion faite des cours de vacances)

	Identifier École ou collège	Cocher général	Cocher professionnel	Identifier spécialité	Cocher admis	Coder* refusé
1	____________	☐	☐	____________	☐	______
2	____________	☐	☐	____________	☐	______
3	____________	☐	☐	____________	☐	______

*raisons officielles de refus: mets le numéro qui convient sur la ligne "refusé"

2 - manque de place
3 - manque de cours préalables
4 - absence aux examens d'admission
5 - résultats d'examens d'admission trop faibles
6 - résultats scolaires trop faibles
7 - aucune raison officielle connue
8 - autres

8 - Énumère avec précision les trois principaux employeurs auxquels tu t'es adressé, sauf l'employeur actuel et les employeurs de vacances.

Nom des employeurs ____________________ ☐

____________________ ☐

____________________ ☐

9 - Es-tu satisfait de ta situation actuelle (études, travail ou autre)?

parfaitement ☐ beaucoup ☐ modérément ☐ peu ☐ pas du tout ☐

10 - A quel niveau du secondaire as-tu quitté l'école?

sec. I ☐ sec. II ☐ sec. III ☐ sec. IV ☐ sec. V ☐

général? ☐ ou professionnel? ☐

11 - a) Combien de matières as-tu eu à reprendre au secondaire?

0 ☐ 1 ☐ 2 ☐ 3 ☐ 4 ☐ 5 ☐ 6 ☐ 7 ou plus ☐

b) Si tu as repris des matières, dis-nous lesquelles?

français ☐ mathématiques ☐ sciences ☐ autres ☐

c) Combien d'année(s) scolaire(s) as-tu doublé(es) au niveau secondaire?

0 ☐ 1 ☐ 2 ☐ 3 ☐ 4 ou plus ☐

12 - a) Quelles années du secondaire as-tu passées dans une polyvalente?

Aucune	☐	
sec. I	oui ☐	non ☐
sec. II	oui ☐	non ☐
sec. III	oui ☐	non ☐
sec. IV	oui ☐	non ☐
sec. V	oui ☐	non ☐

b) Combien d'écoles as-tu fréquentées durant tes études secondaires?

1 ☐ 2 ☐ 3 ☐ 4 ☐ 5 ☐ 6 ☐ 7 ou plus ☐

c) Pourrais-tu nous dire le nom de la dernière école que tu as fréquentée? ____________________

13 - a) As-tu obtenu un certificat officiel de fin d'études secondaires du Ministère de l'Éducation?

général	oui ☐	non ☐
professionnel	oui ☐	non ☐

b) Si tu as obtenu un certificat officiel, as-tu obtenu 75% ou plus de moyenne pour le secondaire IV ou 11e (onzième) année?

oui ☐ non ☐

c) As-tu obtenu 65% ou plus de moyenne pour le secondaire V?

oui ☐ non ☐

d) Si tu as quitté les études après avoir obtenu un certificat, pourrais-tu nous dire pourquoi?

____

____

____

e) Si tu as quitté l'école secondaire sans certificat, pourrais-tu nous en indiquer la ou les principales raisons.

- J'avais le goût de travailler plutôt que d'aller à l'école	oui ☐	non ☐
- J'avais besoin de travailler (besoin d'argent)	oui ☐	non ☐
- Je devais aider à la maison	oui ☐	non ☐
- J'étais malade	oui ☐	non ☐
- Je ne réussissais pas à l'école	oui ☐	non ☐
- J'étais tanné de l'école	oui ☐	non ☐
- J'ai été renvoyé de l'école	oui ☐	non ☐
- Autre, explique ____________	oui ☐	non ☐

14 - Es-tu satisfait des études secondaires que tu as suivies?

a) au point de vue des connaissances théoriques et pratiques (les cours)

parfaitement ☐ beaucoup ☐ modérément ☐ peu ☐ très peu ☐

b) au point de vue des activités para-scolaires

parfaitement ☐ beaucoup ☐ modérément ☐ peu ☐ très peu ☐

je ne participais pas à ces activités ☐

c) au point de vue de la formation personnelle

parfaitement ☐ beaucoup ☐ modérément ☐ peu ☐ très peu ☐

15 - Quel(s) changement(s) souhaiterais-tu voir au niveau secondaire?

– aucun	oui ☐	non ☐	60
– davantage de cours théoriques	oui ☐	non ☐	61
– davantage de travaux pratiques	oui ☐	non ☐	62
– davantage de travail d'équipe	oui ☐	non ☐	63
– davantage de recherches individuelles	oui ☐	non ☐	64
– davantage d'activités para-scolaires	oui ☐	non ☐	65
– autre, précise ______________	oui ☐	non ☐	66

16 - a) Est-ce que tu consultais tes professeurs au sujet de tes études et de tes travaux pratiques?

beaucoup ☐ assez ☐ peu ☐ très peu ☐ pas du tout ☐ 67

Si tu ne consultais "pas du tout" tes professeurs, pourrais-tu nous dire pourquoi? ______________

b) Laquelle des expressions suivantes définit le mieux tes relations avec tes professeurs?

– La plupart de mes professeurs étaient disponibles pour m'aider dans mes études et mes travaux pratiques ☐
– Certains de mes professeurs étaient disponibles pour m'aider dans mes études et mes travaux pratiques ☐
– mes professeurs ne me semblaient pas disponibles ☐ 68
– mes professeurs n'étaient pas intéressés à me rencontrer ☐

17 - a) Lors de tes études secondaires, as-tu rencontré personnellement un spécialiste? Si oui, la rencontre fut-elle satisfaisante ou non satisfaisante?

"Les spécialistes"	[illegible]	[illegible]	[illegible]		[illegible]	[illegible]	
conseiller d'orientation	☐	☐	☐	[illegible]	☐	☐	[illegible]
professeur	☐	☐	☐	[illegible]	☐	☐	[illegible]
psychologue	☐	☐	☐	[illegible]	☐	☐	[illegible]
aumônier	☐	☐	☐	[illegible]	☐	☐	[illegible]
travailleur social	☐	☐	☐	[illegible]	☐	☐	[illegible]
membre du bureau de direction	☐	☐	☐	[illegible]	☐	☐	[illegible]
animateur	☐	☐	☐	[illegible]	☐	☐	[illegible]

b) Si tu n'as pas rencontré de spécialiste, pourrais-tu nous dire pourquoi? ______________

18 - a) Si tu n'es pas aux études, as-tu l'intention de reprendre tes études un jour?

oui ☐ non ☐ [illegible]

Pourrais-tu nous dire pourquoi? ______________

b) Si tu es aux études présentement, quels sont les buts que tu cherches à atteindre?

– acquérir un diplôme pour entrer au plus tôt sur le marché du travail ☐
– acquérir un diplôme pour entrer au collège ou à l'université ☐
– autre, préciser ______________ ☐

19 - Quel était ton lieu de résidence pendant la période de tes études secondaires?

– j'habitais avec mes parents (père et mère) ☐
– j'habitais avec ma mère seulement ☐
– j'habitais avec mon père seulement ☐
– j'étais en foyer nourricier ☐ 111
– j'habitais en appartement ☐
– j'étais en pension ☐
– autre, préciser ☐

20 - Où as-tu passé la plus grande partie de ta vie?

– sur une ferme ☐
– dans un village ou petite ville de moins de 5,000 habitants ☐
– dans une ville de 5,000 à 10,000 habitants ☐ 112
– dans une ville de 10,000 habitants et plus ☐
– nom de la ville ou village ______________
– à Montréal ☐

21 - a) Combien y avait-il d'enfants demeurant à la maison au moment de tes études secondaires?

1 ou 2 ☐ 3 ou 4 ☐ 5 ou 6 ☐ 7 ou plus ☐ 113

b) Quel était ton rang dans la famille?

1 ☐ 2 ☐ 3 ☐ 4 ☐ 5 ☐ 6 ou plus ☐ 114

22 - [illegible] de tes études secondaires, ton père travaillait-il?

régulièrement ☐ occasionnellement ☐ jamais ☐ 115

[illegible] son travail? ______________

b) Ta mère travaillait-elle à l'extérieur?

régulièrement ☐ occasionnellement ☐ jamais ☐ 116

Si oui, quel était son travail? ______________

23 - Quel était le revenu annuel de tes parents?

	117 père	118 mère
aucun	☐	☐
$2,999 et moins	☐	☐
3,000 à 4,999	☐	☐
5,000 à 6,999	☐	☐
7,000 à 8,999	☐	☐
9,000 à 10,999	☐	☐
11,000 à 14,999	☐	☐
15,000 à 19,999	☐	☐
20,000 et plus	☐	☐

24 - Pourrais-tu nous dire la dernière année de scolarité complétée par ton père et ta mère?

	119 père	120 mère
7 ans et moins	☐	☐
8 à 11 ans	☐	☐
12 à 15 ans	☐	☐
16 et plus	☐	☐
Je ne sais pas	☐	☐

25 - Est-ce que tu recevais de l'encouragement de la part de tes parents pour tes études?

beaucoup ☐ assez ☐ peu ☐ très peu ☐ pas du tout ☐ 121

26 - Disposais-tu à la maison d'un espace adéquat (tranquille) pour étudier?

oui ☐ non ☐ 122

27 - Dirais-tu que tes relations avec tes parents étaient:

excellentes ☐ bonnes ☐ assez bonnes ☐ un peu tendues ☐ très tendues ☐ 123

28 - Lors de tes études secondaires, pourrais-tu dire si tes parents acceptaient tes amis (es)?

parfaitement ☐ beaucoup ☐ moyennement ☐ peu ☐ très peu ☐ 124

29 - Que faisait alors la plupart de tes ami(e)s?

– aux études à temps plein	oui ☐	non ☐	125
– au travail à temps plein	oui ☐	non ☐	126
– autres, préciser ______________	oui ☐	non ☐	127

30 - Travaillais-tu à salaire durant tes études secondaires (autre que le travail de vacances)?

– non ☐
– 5 heures et moins par semaine ☐ 128
– de 6 à 10 heures par semaine ☐
– 11 heures et plus par semaine ☐

31 - Est-ce que tes ami(e)s pensaient que c'était important de poursuivre des études?

oui ☐ non ☐ 129

32 - Faisais-tu partie d'un "gang"?

oui ☐ non ☐ 130

Commentaires libres ______________

ANNEXE B

VARIABLES SIGNIFICATIVES AU TEST CHI CARRE

$p < .001$

Variables scolaires	* Chi carré	d.l.	* Coefficient de Kramer
Fréquence des consultations auprès des professeurs	117.35	2	.14
Perception des professeurs	241.35	3	.20
Nombre de matières reprises au Secondaire	437.50	3	.25
Fréquence de contacts avec le Conseiller d'orientation	67.93	1	.10
Fréquence de contacts avec l'Aumônier	10.80	1	.10
Fréquence de contacts avec le Travailleur social	34.39	1	.10
Fréquence de contacts avec le Psychologue	24.99	1	.10
Satisfaction des contacts avec le psychologue	28.94	1	.10
Participation aux activités para-scolaires	14.59	1	.10
Degré de satisfaction des études au point de vue des cours	144.76	2	.14
Degré de satisfaction des études au point de vue de la formation personnelle	60.36	2	.14
Degré de satisfaction des études au point de vue des activités para-scolaires	42.35	2	.14

Variables familiales			
Décès de la mère	12.69	1	.10
Décès du père	59.09	3	.10
Nombre d'enfants à la maison	59.09	3	.10
Rang dans la famille	60.42	5	.02
Type de foyer	82.28	6	.14
Revenu annuel du père	144.79	8	.07
Régularité du travail du père	89.14	2	.10
Scolarité du père	85.87	4	.10
Scolarité de la mère	71.79	4	.10
Relations avec les parents	50.58	2	.10
Encouragement des parents pour les études	36.61	1	.10
Acceptation des amies, des amis par les parents	97.56	2	.14
Espace adéquat pour l'étude à la maison	82.21	1	.14

VARIABLES SIGNIFICATIVES AU TEST CHI CARRE

$p < .001$

(Suite 2)

	*Chi Carré	d.l.	*Coefficient de Kramer
Variables sociales			
Occupation des amies, des amis durant les études	75.41	2	.10
Importance des études pour les amies, les amis	85.84	1	.10
Travail à salaire au moment des études	16.20	3	.10
Situation présente			
Degré de correspondance entre l'emploi et la formation scolaire reçue	31.38	2	.10
Revenu annuel des répondants	23.50	4	.10
Nombre de démarches effectuées auprès des employeurs	24.79	2	.12
But des études suivies	10.56	2	.09

---

* Formule du Chi carré

$$\chi^2 = \sum \frac{fo^2}{fe} - N$$

* Formule du coefficient de Kramer

$$\nu_c = \sqrt{\frac{\sum \frac{F_{ij}^2}{R_i C_j} - 1}{L - 1}}$$

REFERENCES

CONSEIL SCOLAIRE DE L'ILE DE MONTREAL: Rapport sur les zones défavorisées de l'Ile de Montréal, Montréal, 1974.

CRESPO, Manuel: Classification Empirique des Ecoles secondaires françaises de la Commission des Ecoles catholiques de Montréal, Division des services spéciaux, C.E.C.M., 1975.

FOREST, Claude: Handicaps socio-pédagogiques de la clientèle de la C.E.C.M., Division des services spéciaux, Commission des écoles catholiques de Montréal, 1972.

LAQUERRE, Michel - LACERTE, Gisèle - FITZGIBBON, André: L'échec académique en milieu défavorisé et ses incidences sur le développement de l'adolescence, Bureau de l'orientation, Division des services spéciaux, C.E.C.M., 1973.

MARTINEAU, Pauline: L'abandon scolaire, Thèse de maîtrise en criminologie, Université de Montréal, 1974.

QUESNEY, Bernard: L'abandon des Etudes, Conseil du Québec de l'Enfance exceptionnelle, Novembre 1971.

Rapport du Comité d'étude sur l'enseignement technique et professionnel, Editeur officiel du Québec, 1962.

Rapport de la Commission Royale d'Enquête sur l'Enseignement dans la province de Québec, Editeur officiel du Québec, 1964.